

МИНИСТЕРСТВО ОБРАЗОВАНИЯ И НАУКИ РФ

**Национальный исследовательский Нижегородский государственный
университет им. Н.И. Лобачевского**

ОРУЖИЕ МАССОВОГО ПОРАЖЕНИЯ

Учебно-методическое пособие на французском языке

Рекомендовано методической комиссией Института международных отношений и мировой истории для студентов ННГУ, обучающихся по направлениям подготовки 41.03.05 «Международные отношения»

Нижегород
2016

УДК 811.133.1
ББК Ш 147.11я73
С 50

С 50 Оружие массового поражения. Составители: Смирнова О.А., Сасько Д.О., Старкин С.В.: Учебно-методическое пособие. – Нижний Новгород: Нижегородский госуниверситет, 2016. – 57 с.

Рецензент: канд. полит. наук, доцент **А.А. Варфоломеев**

В настоящем пособии собраны материалы на французском языке, предназначенные для изучения особенностей, основных характеристик и разновидностей оружия массового поражения, а также его воздействия на человека. Приведена характеристика основных террористических организаций, стремящихся завладеть этим типом оружия, а также их цели и методы борьбы с ними на региональном (европейском) и международном уровнях.

Пособие предназначено для студентов старших курсов, обучающихся по направлениям подготовки «Международные отношения», а также аспирантам и преподавателям Института международных отношений и мировой истории.

УДК 811.133.1
ББК Ш 147.11я73

© Нижегородский государственный
университет им. Н.И.Лобачевского, 2016

ВВЕДЕНИЕ

В настоящем пособии собраны материалы, предназначенные для изучения режима нераспространения и сокращения оружия массового уничтожения. В пособии затрагиваются актуальные проблемы обеспечения стратегической стабильности, сокращения ядерных вооружений, нераспространения оружия массового поражения и средств его доставки. Кроме того, в пособии уделяется особое внимание появлению и развитию химического, биологического и ядерного оружия, а также его международно-правовому регулированию.

Пособие содержит упражнения, необходимые для активизации словарного запаса и усложнения грамматических конструкций, а также развития речевых навыков на французском языке.

Целью данного учебно-методического пособия является развитие коммуникативной и языковой компетенции у студентов-бакалавров 3-го, 4-го курсов, а также магистров 1-го, 2-го годов обучения Института международных отношений и мировой истории, изучающих французский язык.

Пособие предназначено для студентов, обучающихся по специальностям «Международные отношения», а также аспирантам и преподавателям Института международных отношений и мировой истории.

LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES ARMES BIOLOGIQUES

addition (f) – примесь, добавка
infectant – заражающий, заразный
incubation (f) – инкубация, инкубационный период
inhérent – присущий, свойственный
inclusion (f) – включение
escompter – учитывать, надеяться
ajournement (m) – отсрочка, перенесение срока
alléguer – ссылаться, утверждать
disposition (f) – расположение, размещение
contraignant – принудительный
intrusif voire coercitif – интрузивный, даже принудительный
verrouillage (m) – блокировка

La peur de l'arme biologique

Dans la typologie des armes de destruction massive, l'arme biologique, insidieuse et «sans signature», tient une place particulière. Au-delà de ses effets non discriminés (civil, militaire, environnemental) et des dommages successifs et sans limite qu'elle peut occasionner, son usage potentiel demeure encore fondamentalement incontrôlable, ce qui en fait plutôt, aux yeux de certains spécialistes, une arme de «désorganisation massive».

Addition d'un agent biologique, d'un vecteur de transmission - avions, missiles, bombes, air, eau, aliments, animaux, hommes porteurs de germes - et d'un moyen de dispersion - aérosolisation sous forme de microparticules, dispersion d'insectes infectés, dispersion dans les systèmes d'aération/climatisation/réseaux de fluides, contamination d'enveloppes, etc. – l'arme biologique soulève de grandes inquiétudes qu'il faut pourtant relativiser à l'une de sa véritable portée opérationnelle, militaire ou terroriste.

En effet, les agents biologiques demeurent très vulnérables aux conditions environnementales de leur emploi: chocs thermiques, UV, conditions d'explosion et hygrométrie en altèrent la pathogénicité et la virulence. En outre, de très nombreux paramètres sont à maîtriser pour obtenir l'effet agressif recherché: dose minimale infectante, durée d'incubation, sensibilité de la population ciblée et complexité de la relation hôte/agent. Par ailleurs, et c'est d'importance, leur mise en œuvre peut se retourner contre l'utilisateur.

Ainsi faut-il considérer qu'au-delà du danger biologique réel, inhérent cependant à la vie de l'homme dans son élément naturel, et pour lequel vaccins et antibiotiques sont constamment recherchés, c'est bien la peur de pertes humaines massives et indifférenciées, et la profonde angoisse, voire panique irrationnelle, qu'elle suscite, qui ont concouru à la volonté d'éradication de l'arme biologique.

L'incertitude ajoutée au potentiel destructeur ont donc conduit à l'élaboration de la convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage

des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CIAB), signée en avril 1972 et entrée en vigueur en 1975.

La prohibition de l'arme biologique

«Premier exemple de traité interdisant une catégorie d'armes de destruction massive», la CIAB, qui complète le protocole de Genève prohibant l'emploi d'armes chimiques et biologiques de 1925, était ratifiée en mars 2005 par 153 États parties. Une quarantaine de pays manquent donc à l'appel, parmi lesquels l'Égypte, la Syrie, le Kazakhstan et Israël.

Dès son entrée en vigueur, le problème de la vérification de la CIAB s'est posé aux États parties, comme l'a montré rétrospectivement l'ampleur du programme biologique offensif soviétique tenu secret jusqu'à la chute du régime. Pour y répondre, outre les mécanismes propres au texte conventionnel, un système de conférences d'examen destiné à faire le bilan des efforts accomplis et à prendre des décisions en garantie de l'application de la CIAB a été institué.

Tenues à Genève depuis 1980 à un rythme quinquennal, les trois premières conférences d'examen se sont attachées, parallèlement à l'inclusion des armes biologiques de synthèse (art. I), à renforcer les moyens de vérification de la CIAB, par la mise en place de mesures de confiance, basées sur la libre déclaration des États parties. Ces mesures de confiance couvrent, au fil des conférences d'examen, un large spectre où l'on trouve les déclarations concernant les laboratoires et les installations utilisés, les programmes biologiques au sens le plus large, les échanges entre chercheurs et les publications spécialisées, les mesures législatives prises en application de la CIAB, les activités d'import/export d'agents biologiques, les cas d'épidémies anormales ainsi que les activités de recherche offensives et défensives menées depuis 1945.

L'ambition des mesures de confiance n'a pas eu le succès escompté. En 1990, seuls 36 États parties s'y étaient conformés, entraînant la mise en place du groupe VEREX en 1991—compose d'experts gouvernementaux chargés d'examiner l'adoption de mesures de vérification renforcées, puis d'un groupe *ad hoc* pour envisager l'inclusion éventuelle de ces mesures «dans un instrument juridiquement contraignant». Ces efforts conjugués s'aboutissent, en 2001, à l'adoption d'un protocole de vérification prévoyant la mise en place d'un instrument de vérification contraignant. Le rejet *in fine* du protocole par les États-Unis entraîna l'ajournement de la 5-ème conférence d'examen et l'abandon de l'approche intrusive de vérification de la CIAB.

Dans le contexte de l'après le 11 Septembre, les Américains ont imposé un nouveau rythme aux travaux de la CIAB, privilégiant les travaux internes des États parties, au détriment d'une approche multilatérale. Un cycle de réunions annuelles des États parties doit préparer la 6-ème conférence d'examen prévue en 2006. Les États parties y traitent:

- de l'adoption de mesures réglementaires - y compris pénales - nécessaires au respect des interdictions de la CIAB;

- de l'amélioration de leurs mécanismes de surveillance des micro-organismes pathogènes et des toxines (bio sûreté);
- du renforcement des moyens internationaux de lutte contre les emplois allégués d'armes biologiques, et des mécanismes de surveillance, de détection et de diagnostic des maladies infectieuses (biosécurité);
- de l'élaboration, enfin, de codes de conduite à l'intention des scientifiques.

La maîtrise américaine du «domaine biologique»: éléments d'analyse de l'après-2001

Depuis le retournement de septembre-octobre 2001, la puissance américaine impose une dialectique que l'on peut qualifier de «la liberté et le verrou». Promoteurs de la CIAB à ses débuts, favorables à son application intrusive ensuite, les Etats-Unis estiment que les avances du contrôle multilatéral sont trop lentes pour répondre aux nouvelles menaces. Geler les dispositions juridiquement contraignantes de la CIAB, et retrouver ainsi une plus grande liberté d'action, doit leur permettre, en quelques années, de parvenir à une maîtrise sans égale du «domaine biologique» - détection, diagnostic, contremesures - et notamment la maîtrise des biotechnologies, aux implications économiques et stratégiques considérables.

Les Etats-Unis semblent donc favoriser, depuis 2001, la «levée» du contrôle international, au profit d'un renforcement des contrôles nationaux, sans pour autant renoncer au but initial de la CIAB qui demeure l'interdiction totale. La maîtrise du domaine biologique une fois assurée, le verrou pourra s'actionner sous la forme d'un protocole de vérification intrusive voire coercitif; les Etats-Unis reviendraient alors à un processus de négociation multilatéral, verrouillé, *de facto*, par leur avance biotechnologique.

Face à la puissance américaine, se trouve le «reste du monde». L'Europe tout d'abord, que l'on peut, en l'espèce, résumer à la triade franco-anglo-allemande. Le retournement de 2001 laisse la triade assumer seule la contradiction: «favoriser un protocole contraignant mais poursuivre, face à la menace biologique, les programmes de bio défense». De ce fait, la ligne de conduite la plus claire semble consister en l'adoption d'une position européenne commune, sur le nécessaire renforcement de la CIAB... sans pouvoir imposer quoi que ce soit, pour le moment, aux allies américains.

De plus, alors que ceux-ci poursuivent la déclaration de leurs mesures de confiance, les Européens peinent, peut-être par manque de réalisme diplomatique, à appliquer les mêmes règles. Par l'usage de moyens diplomatiques, l'Europe veut un monde sans armes biologiques; l'Amérique cherche le même résultat mais, pour le moment, par une voie différente.

Quant aux «non-alignés», les plus dynamiques d'entre eux se prononcent pour un protocole contraignant, dans la mesure où un instrument intrusif leur permettrait de montrer leur bonne foi en matière biologique et d'avoir ainsi accès aux transferts vitaux de biotechnologies. C'est là l'enjeu fondamental pour certains des «non-alignés» qui, comme dans d'autres enceintes internationales, n'ont aucun mal à

dénoncer le verrouillage «idéologique» opéré par les pays du «Nord». Lever le contrôle des exportations de biotechnologies pourrait en effet permettre à ces pays des avancées décisives en matière thérapeutique et résoudre ainsi des problèmes de santé publique.

Plusieurs courants traversent donc la CIAB actuellement. Elle demeure un outil juridique précieux pour tous les États parties, mais son avenir reste ouvert.

Olivier Morlet* et Maxime Ugartemendia**

*Centre Thucydide, université Panthéon-Assas (Paris II).

**DESS «Maîtrise des armements et désarmement», université de Marne-la-Vallée.

QUESTIONS:

- 1) Quelles sont les conséquences de l'arme biologique ?
- 2) Quel dommage peut-il causer ?
- 3) Nommez, s.v.p., les moyens de transmission et dispersion de l'arme de ce type.
- 4) Comment peut-on éliminer le danger biologique ?
- 5) Quel est l'effet sur l'organisme de l'homme ?
- 6) Nommez, s.v.p., le document principal international contre la prolifération de l'arme biologique ?
- 7) Que le droit de Genève inclut-il ?
- 8) Qu'est-ce que c'est le groupe VEREX ?
- 9) Pourquoi les Américains ont-ils décidé de lancer leur propre régime de l'interdiction de l'arme biologique ?

EXERCICES :

1. Trouvez dans le texte les mots qui conviennent les définitions :

- 1) ... (nom) – des armes conçues pour tuer une grande quantité de personnes, en visant aussi bien les civils que les militaires.
- 2) ... (adj.) - qui échappe à tout contrôle.
- 3) ... (nom) - projectile téléguidé ou autoguidé, transportant des explosifs et équipé d'un système de propulsion automatique.
- 4) ... (adj.) - qui peut être attaqué, blessé, pris.
- 5) ... (verbe) – dominer, contrôler.
- 6) ... (nom) - peur intense face au sentiment d'un danger imminent.
- 7) ... (verbe) – confirmer authentiquement.
- 8) ... (adj.) - se produisant tous les cinq ans.
- 9) ... (adj.) - qui impose une obligation.

10) ... (adj.) - qualifie les relations entre plusieurs parties, notamment entre plusieurs États.

11) ... (adj.) - qui est au début.

12) ... (nom) - moyen d'accéder, procédure d'introduction.

2. Trouvez les équivalents français :

Принудительный, ущерб, передача, распространение, ухудшать, внедрение/использование, воля/желание, запрет, хранение, вступить в силу, усилить, меры доверия, законодательный, поставить целью, объединенные усилия, подход, контрольный протокол, отклонение/отказ, в ущерб чему-либо, слежение/наблюдение, инициатор, благоприятный, безусловное господство, ответные меры, приводить в действие посредством протокола, заблокировать, страны, неприсоединившиеся к военным блокам, добросовестность.

3. Mettez les mots qui conviennent et traduisez en russe:

1) L'arme biologique et l'un des types de (...).

2) L'arme biologique a de plusieurs moyens de (...) - aérosolisation sous forme de microparticules, dispersion d'insectes infectés, dispersion dans les systèmes d'aération/climatisation/réseaux de fluides, contamination d'enveloppes, etc.

3) Quand même, les agents biologiques sont (...) par rapport à des facteurs variés tels que chocs thermiques, UV, conditions d'explosion et hygrométrie.

4) Le premier document prohibant l'utilisation de l'arme biologique était (...) de Genève de 1925.

5) Depuis les attentats de 2001, les Etats-Unis ont favorisé avec plus de force le mécanisme internationaux au (...) de renforcement de contrôle et sécurité nationaux.

4. Traduisez de russe en français :

1) Сложность контроля биологического оружия также заключается в разнообразии средств доставки: вода, продукты питания, особи зараженных животных и людей, бомбы и ракеты.

2) Применение биологического оружия, которое сопровождается атмосферой всеобщего страха, способно привести к тысячам одновременных жертв, вплоть до паники, что играет на руку атакующим.

3) Система Женевы предполагает запрет использования, производства, передачи, хранения и транспортировки биологического оружия.

4) Международные механизмы были дополнены системой постоянных конференций, необходимых для оценивания текущей ситуации в сфере ограничения биологического вооружения.

5) Страны, неприсоединившиеся к военным блокам, предпочитают подписание договора, отмечающего их добросовестность, с целью получения доступа к биологическим технологиям.

5. Développez les sujets suivants :

- 1) L'arme biologique: les menaces, les moyens de la transmission et dispersion.
- 2) L'arme biologique : les documents internationaux prohibant son utilisation.

Les ADM et l'espace extra-atmosphérique

la «guerre des étoiles» - звездные войны
rupture (f) – разрыв
interception (f) – перехват
affranchir – освободить, сообщать
sous-jacent – скрытый, глубинный
consubstantiel – неотделимый
filiation (f) – связь
cruciale à plusieurs titres – главный по нескольким причинам
défilement (m) – укрытие, прикрытие
inclinaison (f) – наклон, уклон
inopérant – не действующий, не действенный
souscrire – подписывать, соглашаться
les corps célestes – небесные тела
interprétation (f) – интерпретация, толкование
limpide – прозрачный, ясный
indéniable – неопровержимый, неоспоримый
donne (f) – дар, сдача
apanage (m) – удел, достояние
acquisition (f) - приобретение
successeur (m) – преемник, правопреемник
écarter – отстранять, устранять
destruction (f) – разрушение
faisabilité (f) – эффективность
fiabilité (f) – надежность

Les relations entre l'espace et les armes de destruction massive (ADM) se structurent principalement autour du nucléaire, même si les domaines du chimique ou du biologique peuvent se trouver partiellement concernés. La conquête de l'espace est née dans le cadre de la guerre froide, fortement marquée dès ses débuts, et à plusieurs titres, par la dimension nucléaire. Les différents systèmes spatiaux de surveillance ont été développés afin d'accroître l'efficacité militaire des deux premières puissances spatiales et de renforcer leur image. Ils se sont aussi révélés à l'usage un facteur efficace de stabilisation des relations internationales et un outil indispensable à la vérification du désarmement balistique et nucléaire entre les États-Unis et l'ex-URSS.

En 1983, le projet de «guerre des étoiles» (IDS) marque de ce point de vue une rupture. Aux yeux de l'opinion publique américaine, la capacité de positionner des moyens d'interception dans l'espace apparaît comme une façon de s'affranchir de la menace des armes nucléaires. Cette perception reste sous-jacente dans les discours des promoteurs politiques des programmes de défense antimissile qui tiennent aujourd'hui une place essentielle dans la doctrine militaire américaine. Cet élément antinucléaire de la culture populaire américaine explique le soutien spontané à un programme coûteux, et dont l'efficacité technologique est encore loin des espérances

annoncées. Son potentiel déstabilisateur indéniable est inversement très largement sous-évalué par ses partisans, alors que les réticences de la communauté internationale s'expriment de façon plus ou moins ouverte.

La structuration des relations entre puissance nucléaire et puissance spatiale

D'une certaine manière, les relations entre l'espace et le nucléaire sont consubstantielles. Cette dimension, principalement historique, a largement configuré les modes d'occupation de l'espace jusque dans les années 1970. Plusieurs facteurs y ont contribué et, au premier chef, la filiation entre les fusées, moyen d'accès à l'espace, et les missiles intercontinentaux, moyen de frappe de l'adversaire. Moins connu, et *a priori* moins évident, un second élément a joué un rôle clef dans le développement des compétences spatiales américaines: la nécessité de dépasser le déficit flagrant d'informations sur l'Union soviétique. L'acquisition d'informations était cruciale à plusieurs titres puisqu'il s'agissait de mieux connaître l'état des forces de l'adversaire et de se doter des moyens d'identifier ses points faibles, ce qui supposait une cartographie précise du territoire, ne serait ce que pour identifier les cibles des frappes éventuelles.

Les caractéristiques des déplacements spatiaux offraient une opportunité unique car, une fois lancé, tout satellite dit à défilement survole, par définition, toutes les parties de la Terre situées à des latitudes inférieures à celle de l'inclinaison de son orbite. Le principe de la souveraineté des États sur leur territoire - et ses manifestations tangibles comme la nécessité d'une autorisation pour le survol aérien - devient dès lors inopérant. Il peut d'autant moins être transposé dans l'espace que nul n'a, à l'époque, les moyens techniques d'empêcher le passage régulier des satellites au-dessus du globe terrestre. Dès lors, on assiste à la première prise de conscience d'une solidarité globale face à cette nouvelle donne, qui se traduit par la mise en place rapide d'un droit original auquel souscrit la quasi-totalité des pays.

Le «traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes», date de 1967 et sert de cadre général de référence. De ce point de vue, le lien entre nucléaire et espace est rompu, au moins dans son application au milieu circumterrestre. Certaines expressions du traité - par exemple la notion d'utilisation «pacifique» qui apparaît comme une garantie de principe - peuvent se prêter aux interprétations différentes des États selon qu'ils sont ou non dotés de compétences spatiales. Ce qui n'est pas le cas de l'article IV, parfaitement limpide: *«Les États parties au traité s'engagent à ne mettre sur orbite autour de la Terre aucun objet porteur d'armes nucléaires ou tout autre type d'armes de destruction massive, à ne pas installer de telles armes sur des corps célestes et à ne pas placer de telles armes, de toute autre manière, dans l'espace extra-atmosphérique.»* Cette déclaration répondait à une prise de conscience générale des risques de l'escalade nucléaire, d'autant plus facilement reconnue que la maîtrise totale de systèmes spatiaux susceptibles de porter une charge nucléaire était loin d'être garantie, et que la mise en place de moyens d'interception apparaissait techniquement hors de portée.

La maîtrise de l'espace d'un point de vue militaire va donc se développer selon un axe fondamental qui atteint aujourd'hui son point culminant au travers de la notion de «domination de l'information» (*Information Dominance*), qu'il s'agisse des moyens d'acquisition ou des moyens de transmission.

Espace et surveillance

Les satellites sont très vite apparus comme un moyen exceptionnel de surveillance et de prévention. En démontrant, au cours de quelques passages, l'exagération de l'évaluation par la CIA du «missile gap», les premiers satellites du programme *Corona* ouvrent une nouvelle voie aux applications spatiales militaires. Il ne s'agit plus seulement d'identifier des cibles mais bien de pouvoir prendre la mesure de la réalité de la menace. De ce point de vue, le rôle stabilisateur des moyens spatiaux est indéniable.

Les compétences spatiales ou les compétences nucléaires se trouvent réservées jusqu'à la fin des années 1970 aux deux superpuissances, États-Unis et Union soviétique. Ces deux pays vont développer différents programmes spatiaux destinés à gérer la nouvelle donne stratégique induite par la capacité nucléaire; la détection dite précoce (*Early Warning*) des tirs de missiles nucléaires notamment et la reconnaissance à très haute résolution couplée à des programmes d'écoute électronique, permettant une première forme de maîtrise des armements. En 2005, ces capacités restent encore leur apanage même si, du fait de la fin de la guerre froide, elles se retrouvent affectées à de nouvelles tâches stratégiques.

Les satellites d'alerte, issus des premiers programmes de détection des essais nucléaires, apparus au début des années 1960 pour les États-Unis mais seulement dix ans plus tard en Union soviétique, ont représenté un élément essentiel de la dissuasion nucléaire: ils permettent de doubler le temps d'avertissement en cas de frappe nucléaire et donnent les moyens d'une riposte, même éventuellement en mode automatique. Ils offrent ainsi une information accrue à l'égard des intentions de l'adversaire et viennent en complément des données acquises par les satellites d'écoute électronique et de reconnaissance.

Ces derniers ont toutefois représenté l'élément essentiel de la surveillance des armements nucléaires stratégiques. Ils ont permis, grâce à leur potentiel de vérification, la signature des premiers grands accords bilatéraux de désarmement nucléaire que furent les traités SALT (*Strategic Arms Limitation Talks*) et ABM (*Anti-Ballistic Missile*) en 1972 et 1979, puis des accords INF (*Intermediate-Range Nuclear Forces*) en 1987.

L'évolution au fil du temps de la maîtrise des ADM et l'apparition d'un nombre croissant d'acteurs, réels et supposés, allant de pair avec de nouveaux paramètres techniques conduisent aujourd'hui à revoir l'efficacité des moyens spatiaux. Il faut tout d'abord souligner que ces systèmes restent très inégalement disponibles et sous un strict contrôle national, aucune organisation internationale n'en disposant directement. En outre, l'écart entre les États-Unis, qui perfectionnent encore leurs outils, et le reste du monde s'accroît. La Russie n'a plus qu'une capacité *a minima*, tandis que l'Europe n'a toujours pas de systèmes spatiaux d'alerte ni de moyens

opérationnels d'écoute. Ses moyens de reconnaissance restent également beaucoup plus limités en résolution spatiale et spectrale, comme en nombre.

Contributions de l'espace à la sécurité internationale: atouts et limites

L'efficacité des moyens spatiaux est indéniable. Ils sont des éléments de confiance et de vérification pour la signature d'accords de désarmement, dès lors que les protagonistes disposent des capacités nécessaires. Ce préalable appelle quelques remarques sur les possibilités pratiques des systèmes.

La première concerne le type d'armes de destruction massive concerné. Ne faisant intervenir que deux partenaires garants d'un certain ordre du monde, les systèmes d'alerte conçus dans le cadre d'une dissuasion nucléaire ont pu donner satisfaction à leurs détenteurs. Toutefois, le cas des missiles irakiens de la première guerre du Golfe a montré ses limites face à de nouveaux types de menace balistique. Aussi, les inquiétudes croissantes de la communauté internationale face aux armes chimiques et biologiques peuvent difficilement être apaisées par le recours aux techniques spatiales dès lors qu'elles ne sont pas conçues à cette fin. La possibilité d'exploiter des capteurs spatiaux pour analyser les rejets dans l'atmosphère d'usines suspectes existe. Ces éléments pourraient compléter la définition des nouveaux programmes d'acquisition de données sur l'évolution du climat et de l'environnement de la planète Terre. Il reste que l'on en est encore à une phase d'expérimentation scientifique, et qu'il n'y a pas pour l'instant de priorité politique affichée dans ce domaine.

Les relations entre ADM et espace continuent donc de se structurer autour des vecteurs, et en particulier de la composante balistique. Successeur plus modeste dans la présentation mais non moins ambitieux sur le fond, le programme de *Missile Defense* du président George W. Bush reprend le postulat de la «guerre des étoiles» de Ronald Reagan: écarter le spectre de la menace nucléaire, ce qui, dans un premier temps, revient à mettre à bas le principe de la dissuasion fondée sur la destruction réciproque. Les effets de ce choix américain, maintenant clairement revendiqué par les instances nationales, comprennent une dimension à long terme dont il convient d'être conscient. Il s'agit, au titre de la sécurité nationale, d'introduire dans l'espace des armes destinées à intercepter les missiles ennemis, alors même que la faisabilité technique et la fiabilité d'un tel programme restent incertaines. Plus largement, les États-Unis posent les bases d'un *Space Control* battant ouvertement en brèche, au nom de l'intérêt national, le principe de l'intérêt commun de toutes les nations dans l'espace et donc l'assurance d'un libre accès pour tous, fondement du traité de 1967. Les armes de destruction massive n'interviennent finalement qu'à la marge, dans une reconfiguration qui concerne la totalité des pays de la planète et les formes futures de mise en valeur du milieu spatial.

Dans cette perspective, les inquiétudes de la communauté internationale prennent une dimension nouvelle. Elles conduisent à envisager des alternatives à une militarisation unilatérale de notre milieu proche. Les propositions de code de bonne conduite sont une voie possible. Il reste que la boîte de Pandore semble bien près d'être ouverte alors que la réalité des menaces donne lieu à des évaluations

extrêmement différentes, liées à des visions de l'espace militaire fort éloignées, notamment en Europe.

QUESTIONS:

- 1) Quel est le but des systèmes spatiaux des Etats ?
- 2) Pourquoi le développement de ces programmes a-t-il commencé au fil de la guerre froide ?
- 3) Comment pouvez-vous expliquer la filiation entre l'espace et le nucléaire ?
- 4) Pourquoi le principe de souveraineté des Etats devient-il inopérant en parlant de l'espace ?
- 5) Quand le premier traité régissant les activités des Etats dans l'espace a-t-il été signé ?
- 6) Commentez, s.v.p., les clauses de ce traité.
- 7) Quel est l'utilité des satellites sur le plan militaire ?
- 8) Comment s'effectue le programme de la défense spatiale ?
- 9) Quel est le nom des satellites utilisés en détection de frappe nucléaire ?
- 10) Que présente l'arme nucléaire aujourd'hui pour les puissances mondiales ?
- 11) Nommez, s.v.p., les accords de désarmement nucléaire.
- 12) Pourquoi le programme Missile Defense est-il important pour les Etats-Unis ?
- 13) Quels problèmes se posent pour la communauté internationale en parlant de l'espace militaire ?

EXERCICES :

1. Trouvez les mots dans le texte qui conviennent les définitions :

- 1) ... (nom) – fait de soumettre par la force, par les armes.
- 2) ... (adj) - relatif à l'espace.
- 3) ... (adj) - dont on ne peut se passer, qui est nécessaire.
- 4) ... (nom) - ait d'enlever ou de détruire les armes.
- 5) ... (adj) - que l'on ne peut dénier, irréfutable.
- 6) ... (nom) - antagoniste, personne s'opposant à une autre personne ou à une théorie.
- 7) ... (nom) - fait d'obtenir des biens, des connaissances.
- 8) ... (adj) - décisif, capital.
- 9) ... (nom) - autorité suprême.
- 10)... (adj) - situé autour de la terre, en tant qu'astre.
- 11) ... (verbe) - trouver la désignation exacte d'un individu, d'un objet.
- 12) ... (nom) - astre ou engin spatial qui gravite autour d'une planète. ‘
- 13) ... (nom) - fait de dissuader, d'empêcher de faire.
- 14) ... (adj) - qui inspire des soupçons.
- 15) ... (adj) – mutuel.

2. Trouvez dans le texte les équivalents français :

Холодная война, эффективность, инструмент, звездные войны, программа противоракетной обороны, внести вклад, межконтинентальный, ключевой, широта, почти все страны, небесные тела, устанавливать, ось, спутник, ранний, ракетный удар, ответный удар, ядерные испытания, двусторонний, отрыв, предварительные условия, обладатель, амбициозный, долгосрочный, осуществление, надежность.

3. Mettez les mots qui conviennent et traduisez en russe:

- 1) La conquête de l'espace est l'outil (...) à la vérification du désarmement balistique et nucléaire.
- 2) La défense (...) joue un rôle essentiel dans la politique défensive de chaque Etat.
- 3) L'utilisation de l'espace extra-atmosphérique permet de (...) l'état des forces de l'ennemi et d'(...) les menaces et les points faibles.
- 4) L'(...) des Etats à l'égard du danger aérien les a poussés à la signature de plusieurs accords sur la restriction d'utilisation des armes dans l'espace.
- 5) Les satellites d'(...) sont destinés à la détection des essais nucléaires.

4. Traduisez de russe en français :

- 1) Государства соглашаются друг с другом в вопросе недопустимости размещения ядерных вооружений на орбитах и в космическом пространстве.
- 2) Космос все более становится сферой противоборства держав, связанного с размещением современных технологий слежения и предупреждения возможной атаки.
- 3) Космическое оружие может быть использовано не только в качестве поражения спутников и баллистических ракет, но и как средство упреждающего удара.
- 4) Покорение космоса поставило новую угрозу странам, отныне суверенитет может быть с легкостью нарушен с воздуха.
- 5) Наиболее острый вопрос сегодня – это проблема контроля нераспространения ядерного оружия в космосе.

5. Développez les sujets suivants :

- 1) La conquête de l'espace comme le moyen de développement des technologies paisibles.
- 2) La menace de propagation de l'arme nucléaire dans l'espace et les mécanismes internationaux contre elle.

LES DOCTRINES DE DISSUASION DES CINQ ÉTATS DOTÉS D'ARMES NUCLÉAIRES

en cohérence – всвязи
planificateur (m) – плановик, планировщик
conviction (f) – убеждение, доказательство
dévastateur – опустошительный
posture (f) – положение, состояние
avérer – удостоверить, доказывать
lanceurs d'engins – установки запуска ракет
une garantie inconditionnelle – безоговорочная гарантия
riposte – ответный удар
à terme – срочный, на срок
des intentions hostiles – враждебные намерения

La doctrine de dissuasion constitue l'élément politique de la stratégie nucléaire d'un État. Elle s'articule avec les choix techniques, militaires et opérationnels effectués - dimensionnement et composition de l'arsenal, niveau d'alerte des forces, capacité à effectuer une frappe nucléaire en second, etc. -, auxquels elle donne sens. En principe, les doctrines de dissuasion des pays sont en cohérence avec les arsenaux qu'ils mettent en œuvre. Cependant, des décalages existent parfois entre la doctrine et les scénarios d'emploi réellement envisagés ou la réalité opérationnelle, comme l'a montré la publication des plans de bataille de l'Armée rouge provenant des archives soviétiques. Alors que l'Union soviétique affichait une doctrine officielle de non-emploi en premier de l'arme nucléaire, ses planificateurs prévoyaient d'y recourir dès les premières heures d'un éventuel conflit avec l'Ouest sur le théâtre européen. La doctrine de non-emploi en premier de la Chine fait également problème. Le nombre réduit de missiles à charge nucléaire qui composent son arsenal et l'absence d'une composante océanique (missiles à charges nucléaires embarqués à bord de sous-marins) fiable rendent peu crédible sa capacité à répondre à une première frappe nucléaire.

Le principe de la dissuasion nucléaire réside dans la conviction, chez l'adversaire potentiel, qu'il s'exposerait à une action particulièrement dévastatrice dès lors qu'il adopterait un comportement de nature à compromettre les intérêts vitaux d'un pays mettant en œuvre une capacité nucléaire.

Les doctrines de dissuasion des États dotés d'armes nucléaires au sens du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) - les cinq États ayant procédé à un essai nucléaire avant le 1 janvier 1967, les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la Chine et la France présentent des différences sensibles.

La doctrine de dissuasion des **États-Unis** a trouvé son expression la plus récente dans la Revue de posture nucléaire (*Nuclear Posture Review-NPR*), rendue publique dans sa version non classifiée le 9 janvier 2002. La NPR avance le concept de «nouvelle triade»: au lieu d'être fondée uniquement sur des armes nucléaires stratégiques offensives, la dissuasion des États-Unis s'appuiera sur une combinaison

de moyens nucléaires et conventionnels, offensifs et défensifs, soutenus par une infrastructure de défense (industries de défense, capacités de recherche et développement) réactive. En dépit de ce qui peut être analysé comme une réduction du rôle des armes nucléaires, celles-ci continuent d'assurer une fonction centrale: «capacité sans équivalent pour défaire un adversaire», elles «contribuent à dissuader une agression par des moyens de destruction massive ou des moyens conventionnels contre les États-Unis ou leurs alliés». À l'horizon 2012, au terme des réductions prévues par le traité de Moscou, l'arsenal nucléaire stratégique américain comptera entre 1700 et 2200 têtes déployées en conditions opérationnelles, auxquelles s'ajouteront les têtes non déployées et les armes nucléaires tactiques, non concernées par le traité bilatéral de désarmement.

Les grandes lignes de la doctrine de dissuasion de la **Russie** ont été fixées dans le «concept de sécurité nationale» du 10 janvier 2000, qui présente les armes nucléaires comme un outil de dissuasion contre *tout type de menace*. Le texte de la «doctrine militaire de la Fédération de Russie» approuvé par le président Poutine, le 21 avril 2000, précise que le recours aux armes nucléaires pourrait être décidé pour faire face à l'utilisation d'armes nucléaires ou d'armes de destruction massive contre la Russie ou ses alliés, ou en cas d'agression «de grande envergure qui emploierait des armes conventionnelles, si la situation s'avérait critique pour la Russie ou ses alliés».

La doctrine de dissuasion du **Royaume-Uni** s'appuie sur la mise en œuvre d'une seule composante nucléaire, la composante océanique. Celle-ci est composée de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), dont un est constamment en mer. Au total, l'arsenal britannique compte de l'ordre de 200 têtes nucléaires. Il s'agit, selon les termes du gouvernement de Tony Blair, «du minimum nécessaire pour dissuader toute menace contre nos intérêts vitaux». En juillet 2002, le rôle des armes nucléaires a été réaffirmé: «Les armes nucléaires du Royaume-Uni constituent un moyen de dissuader des menaces militaires stratégiques majeures et elles garantissent la sécurité ultime du Royaume-Uni.»

La doctrine de dissuasion de la **Chine** a été exprimée pour la première fois au lendemain de son premier essai nucléaire, réalisé le 16 octobre 1964. Elle est, depuis, restée inchangée. Elle se caractérise par une garantie inconditionnelle de ne pas employer l'arme nucléaire en premier et, par extension, de ne jamais recourir à l'arme nucléaire contre un État qui n'en serait pas doté. La taille modeste de l'arsenal chinois, de l'ordre d'une vingtaine de missiles mono-tête à longue portée, et les doutes existants sur sa capacité à riposter à une première frappe nucléaire amènent à douter de la traduction en termes opérationnels de cet élément de doctrine. Les efforts ambitieux actuellement poursuivis par la Chine pour moderniser et accroître son arsenal nucléaire pourraient, à terme, lui offrir la capacité technique de mise en œuvre de sa politique de non-emploi en premier.

Pour la **France**, l'arme nucléaire revêt une fonction fondamentalement dissuasive: le discours français a toujours écarté la possibilité qu'elle soit considérée comme une arme de bataille employée dans une stratégie militaire. Dans cette perspective, l'arsenal nucléaire de la France a toujours été maintenu à un niveau de «stricte suffisance», c'est-à-dire au niveau le plus bas possible pour assurer le succès

de la dissuasion. La dissuasion «garantit, en premier lieu, que la survie de la France ne sera jamais mise en cause par une puissance militaire majeure animée d'intentions hostiles». Elle doit «également permettre de faire face aux menaces que pourraient faire peser sur nos intérêts vitaux des puissances régionales dotées d'armes de destruction massive ». Enfin, la dissuasion française est pensée comme un outil devant contribuer à la sécurité de l'Europe tout entière.

Nicolas Kasprzyk *

*Chargé de mission Non-prolifération nucléaire et désarmement à la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense.

QUESTIONS:

- 1) Que représente la doctrine de la dissuasion ?
- 2) Quel paradoxe y avait-il dans les actions de l'US des premiers jours de la guerre ?
- 3) Autour de quoi s'articule le principe de la dissuasion ?
- 4) Sur quoi se base la dissuasion américaine ?
- 5) Quel est l'objectif principal de leur dissuasion ?
- 6) Quelle réduction d'arsenaux le traité de Moscou prévoit-il ?
- 7) Quel document assure la politique de la dissuasion de la Russie ?
- 8) Décrivez, s.v.p., cette politique russe.
- 9) Commentez, s.v.p., sur la doctrine de la dissuasion du Royaume-Uni.
- 10) Par quoi se caractérise la dissuasion chinoise ?
- 11) Qu'est-ce qui distingue la doctrine de la Chine de toutes les autres ?
- 12) Quels sont les points principaux de la doctrine de la France ?
- 13) Quelle est votre attitude envers le principe de la dissuasion des puissances nucléaires ?

EXERCICES :

1. Trouvez dans le texte les mots qui conviennent les définitions :

- 1) ... (nom) - absence de concordance entre deux faits ou deux choses.
- 2) ... (nom) – ensemble d'armes et de matériel militaire.
- 3) ... (adj) - pouvant être cru, digne de foi.
- 4) ... (adj) - qui cause de grands dégâts.
- 5) ... (adj) - qui appartient à un passé proche.
- 6) ... (verbe) - rendre plus stable, affermir, garantir.
- 7) ... (verbe) - participer, aider.
- 8) ... (nom) - aide, assistant.
- 9) ... (verbe) - étaler sur une région, un lieu.
- 10) ... (verbe) - définir, déterminer avec rigueur.
- 11) ... (nom) - importance, ampleur, en parlant de choses (projet, action).
- 12) ... (nom) - tentative d'intimidation, avertissement pour faire peur.
- 13) ... (verbe) - affirmer, soutenir.

2. Trouvez dans le texte les équivalents français :

Несоответствие, прибегнуть, неиспользование, ядерная ракета, ядерный удар, враг, жизненно важный, подвергаться разрушительному воздействию, нераспространение ядерного оружия, ядерные испытания, опубликовать/представить общественности, оборонительные вооружения, вопреки, запланированный/предполагаемый, боеголовка, двусторонний, противостоять, оказаться каким-либо, наибольшая угроза безопасности, подлодка, установки запуска ракет, нанести ответный удар, враждебные намерения.

3. Mettez les mots qui conviennent et traduisez en russe:

- 1) Cependant, des décalages existent parfois entre la doctrine et les scénarios d'emploi réellement envisagés ou (...).
- 2) La doctrine de la dissuasion n'est l'(...) que des puissances nucléaires.
- 3) (...) de la dissuasion représente la composante vitale de la politique de sécurité d'un Etat détenteur de l'arme nucléaire.
- 4) La plupart de ces doctrines sont destinées à riposter la (...) de toute sorte.
- 5) le recours aux armes nucléaires pourrait être décidé en cas d'agression «de (...) qui emploierait des armes conventionnelles
- 6) La doctrine de la dissuasion (...) la non-agression et la sécurité du territoire du pays.
- 7) La dissuasion se base sur la présence des (...) dotés de têtes nucléaires dont un Etat dispose.

4. Traduisez de russe en français :

- 1) Доктрина устрашения предполагает сдерживание возможного удара. Доктрина возникла в период холодной войны, когда почти все ядерные державы впервые получили доступ к оружию такого типа и провели первые испытания.
- 2) Концепция ядерного сдерживания путем устрашения связана с феноменом распространения ядерного оружия.
- 3) Поскольку крупные державы строят свою безопасность на угрозе применения ядерного оружия, им трудно убедить другие государства в том, что те должны отказаться от права владеть собственным ядерным оружием.
- 4) Доктрина устрашения основывается на сочетании ядерных и обычных, наступательных и оборонительных вооружений, поддерживаемых оборонной инфраструктурой.

5. Développez les sujetssuivants:

- 1) La doctrine de la dissuasion comme le moyen détentioin des intentions hostiles.
- 2) Les points principaux de 5 Etats détenteurs de l'arme nucléaire.

LES ONG ET LE DESARMEMENT

Militer – бороться, сражаться
revendication (f) – требование
décideur (m) – лицо, принимающее решение
les États pivots – ведущие страны
enclin – склонный к чему-либо
le ravage des mines antipersonnel – губительные последствия противопехотных мин
boycott (m) – бойкотирование
licéité (f) – законность, правомерность
singler – нападать, направляться, держать курс на
à l'opposé – в противоположность
l'examen serein – спокойное изучение
détracteur (m) – клеветник

Les débuts de la mobilisation en faveur du désarmement s'opèrent, parallèlement à l'affirmation du mouvement pacifiste, au début du XX siècle. Les horreurs de la Première Guerre mondiale et l'atmosphère, tour à tour utopiste puis menaçante, qui marque l'entre-deux guerres, favorisent l'essor du mouvement. Cependant, c'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que les organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant pour le désarmement vont se multiplier. Les bombardements atomiques d'Hiroshima puis de Nagasaki, ainsi que la course aux armements entre les deux Grands durant la guerre froide vont jouer un rôle décisif dans cette évolution.

Les ONG qui militent dans le domaine du désarmement sont très différentes les unes des autres. Elles ont peu en commun, si ce n'est l'objectif de faire entendre leurs revendications auprès des décideurs politiques.

L'action internationale de ces organisations, quant à elle, passe le plus souvent par les Nations Unies qui demeurent, à bien des égards, une enceinte clé de la négociation multilatérale de l'*Arms Control*. Pour cette raison, l'accréditation ECOSOC délivrée par le Conseil économique et social, qui permet d'avoir accès aux documents officiels des négociations et de s'y exprimer, est très convoitée par les ONG. Ces dernières ne peuvent pas se faire entendre aussi facilement dans les négociations qui se déroulent en dehors des Nations Unies. En effet, les États pivots - en particulier les États-Unis et la Russie -, en matière d'*Arms Control*, ne sont généralement pas les plus enclins à entendre leurs revendications, contrairement à des États, plus en retrait sur ces questions, mais volontiers plus ouverts à ces organisations. Les ONG du désarmement se distinguent par leurs modes opératoires et par le discours qui tend à légitimer leurs actions et leurs revendications.

Coalitions d'ONG et campagnes médiatiques

Les ONG les plus connues sont celles qui s'appuient sur l'opinion publique qu'elles tentent, régulièrement, de mobiliser sur quelques revendications simples et

consensuelles. Il est, en effet, plus facile de rassembler contre des essais nucléaires ou le ravage des mines antipersonnel que contre le projet américain de défense antimissile (*National Missile Defense* - NMD). Les médias occupant une place capitale dans la mise en œuvre de cette stratégie. Ils doivent, d'une part, démontrer la force de l'organisation aux pouvoirs publics et, d'autre part, contribuer à conquérir de nouvelles franges de l'opinion publique. Le prix Nobel de la paix est, dans cette perspective, très recherché. Les ONG du désarmement récompensées sont déjà nombreuses: *l'International Peace Bureau (IPS)* dès 1910, mais aussi *l'International Physicians for the Prevention of Nuclear War (IPPNW)* en 1985, Josef Rotblat et Pugwash en 1995 et Jody Williams pour *l'International Campaign to Ban Landmines (ICBL)* en 1997. Plus concrètement, il n'est pas rare de voir ces ONG se regrouper en coalitions et lancer de grandes campagnes, le plus souvent lors de rendez-vous clés de l'agenda international du désarmement. Parallèlement à ces événements, sont alors organisés des manifestations, des pétitions, des sit-in ou autres campagnes de boycott.

Le nucléaire a fait l'objet de nombreuses mobilisations de ce type. L'une des plus importantes date des années 1980, quand fut lancée la campagne «Freeze» contre le déploiement, en Europe, de missiles Pershing américains en réponse à la menace des SS-20 soviétiques. L'ampleur de la mobilisation de l'opinion à cette période demeure, aujourd'hui encore, inédite. Mais, il est vrai qu'alors elle avait fortement été encouragée et relayée par des mouvements de gauche, plus ou moins proches des partis communistes européens et de l'URSS, qui trouvait là un appui inespéré. Il est d'ailleurs intéressant de souligner, dans cette crise, l'ambiguïté des différents acteurs de la mobilisation: État, structures partisans ou simplement politisées, organisations non gouvernementales plus ou moins indépendantes et manipulées.

En 1995, la reprise des essais nucléaires français suscita un appel au boycott de nombreuses organisations. L'année suivante, lorsque la Cour internationale de justice (CIJ) rendit son avis sur la licéité de la menace ou de l'emploi de l'arme nucléaire, son siège fut le théâtre de sit-in et autres manifestations. Par ailleurs, il n'est pas rare que les ONG se regroupent en coalitions, du type «Abolition», pour mieux se faire entendre.

Greenpeace, la plus célèbre d'entre elles, occupe une place un peu à part. À l'origine, elle est née d'un coup médiatique, l'expédition en 1971 du *Phyllis Cormack* contre les essais nucléaires menés par l'armée américaine en Alaska. Greenpeace garde de cet événement fondateur une prédisposition pour les actions de ce type, à l'écho médiatique puissant. Grâce à cette stratégie, Greenpeace est devenue l'une des organisations les plus importantes de toutes celles œuvrant pour le désarmement. Elle suscite la crainte des gouvernements. Certains n'hésitent pas à lancer des opérations contre elle, comme la France qui, en 1985, voulut empêcher le *Rainbow Warrior* d'atteindre la zone d'essais nucléaires de l'armée française (comme l'avait fait le *Phyllis Cormack*, Presque quinze ans plus tôt en Alaska). L'échec cinglant qui en résulta, obligea la France à payer le prix fort, y compris sous la forme d'une importante somme d'argent versée à l'organisation. Greenpeace s'est d'ailleurs mobilisée, de nouveau, contre la reprise des essais nucléaires français en 1995, en envoyant dans les environs de Mururoa le *Rainbow Warrior II*.

La lutte contre les mines est un autre exemple très instructif. Les ONG se sont, là encore, regroupées en une vaste coalition, l'ICBL, au début des années 1990, alors que se préparait la conférence de révision de la convention de 1980. La plate-forme ainsi créée a multiplié les actions de sensibilisation auprès de l'opinion publique: pétitions, rassemblements, tel celui qui a lieu chaque année, à l'initiative d'Handicap International, au Trocadéro où est érigée une pyramide de chaussures. De plus, les ONG du désarmement se réfèrent volontiers au processus d'Ottawa qui a abouti à une convention d'interdiction des mines antipersonnel. Elles estiment, en effet, qu'à cette occasion elles ont véritablement pu se faire entendre, peser dans les discussions, et espèrent que ce type de négociations prévaudra désormais dans le cadre du désarmement.

ONG d'expertise

À l'opposé de ces ONG, des organisations moins importantes, en termes de taille et de notoriété auprès du grand public, mettent leur expertise en avant pour porter leurs revendications et leurs propositions. Les médias jouent ici un rôle très restreint, puisqu'il s'agit moins de convaincre une large partie de l'opinion publique qu'un groupe, certes limité, mais influent. C'est la structure en réseaux qui prévaut dans cette configuration. Leur mode d'action est, par conséquent, très différent. Il s'apparente beaucoup plus à celui des organisations internationales: publication de rapports, organisation de colloques, réunions d'experts. Tandis que les ONG jouant sur la mobilisation collective mettront en avant des personnalités connues (la princesse Diana dans le cas d'ICBL), ces organisations s'appuieront sur des scientifiques, des universitaires ou des politiques. Pugwash et le *Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)* incarnent parfaitement cette seconde catégorie d'ONG.

Pugwash est née durant la guerre froide, à la suite du manifeste initié par lord Russell et Albert Einstein appelant les scientifiques à s'interroger, au-delà du clivage Est-Ouest, sur les conséquences de la menace atomique. Par la suite, une première rencontre d'experts est organisée à Pugwash en Nouvelle-Écosse (Canada).

Depuis, l'ONG multiplie les rencontres de ce type réunissant des personnalités d'horizons différents et publie un certain nombre de rapports sur le danger que représentent les armes de destruction massive (ADM).

Le SIPRI est fondé en 1964, à la suite d'une promesse du Premier ministre suédois, Tage Erlander, de créer un institut indépendant destiné à promouvoir la paix dans le monde. Logiquement, le SIPRI a fait du désarmement l'un des axes majeurs de son activité. Réunissant des experts (dont de nombreux universitaires) de nationalités différentes, il publie un rapport annuel sur le désarmement, les conflits et les questions de défense, très vite devenu un ouvrage de référence.

Une influence en débat

Les ONG du désarmement, en raison de ces différences, sont diversement appréciées. L'influence des ONG axées sur la mobilisation du grand public fait débat. Pour leurs partisans, elles pourraient conduire à sortir l'*arms control* de la crise qu'il

traverse en lui conférant une nouvelle légitimité et en proposant des solutions et un fonctionnement alternatif. Les ONG ne se présentent alors plus seulement comme les porte-parole d'une grande cause, mais davantage comme les représentantes d'une société civile à la définition floue. Les nouveaux acteurs d'une démocratie internationale, qu'elles appellent de leurs vœux, se rapprochent ainsi un peu plus du discours altermondialiste. L'exemple de la convention d'Ottawa est alors souvent invoqué. À cette occasion l'ICBL a, en effet, largement repris et développé ces thèses.

Pour leurs détracteurs, ces organisations, à la légitimité douteuse, ne font qu'accentuer les difficultés auxquelles l'*Arms Control* est actuellement confronté. Ces ONG sont alors accusées de polluer le débat avec leurs propositions irréalistes voire simplistes et leurs actions contreproductives. Selon eux, l'apport de leurs propositions lors du processus d'Ottawa est plus que discutable. Il pourrait même s'avérer néfaste s'agissant du dossier, plus sensible, des armes de destruction massive. Par ailleurs, ils s'interrogent ouvertement sur leurs actions, et notamment sur l'intérêt d'avoir lancé un processus parallèle sur le dossier antimines, ou se demandent si le recours devant la CIJ, qu'elles n'ont cessé de réclamer, a été réellement propice à l'examen serein du dossier du nucléaire. Pour toutes ces raisons, les détracteurs des ONG de mobilisation collective, sans rejeter en bloc le phénomène ONG, préfèrent bien souvent collaborer avec les ONG d'expertise, surtout sur des thèmes sensibles comme les ADM.

Jean-Marie Chasles*

*Centre Thucydide, université Panthéon-Assas (Paris II).

QUESTIONS :

- 1) Qu'est-ce qui a influencé le commencement de développement du processus de désarmement ?
- 2) Qui se prononçait pour le désarmement premier ?
- 3) Quelle organisation est clef dans ce processus ?
- 4) Comment pouvez-vous distinguer de différentes ONG ?
- 5) Nommez, s.v.p., les ONG de désarmement.
- 6) Comment l'opinion publique a-t-elle été mobilisée contre le nucléaire ?
- 7) Que des essais nucléaires français ont-ils suscité ?
- 8) Pourquoi les ONG préfèrent-elles se regrouper ?
- 9) Comment Greenpeace a-t-il apparu ?
- 10) Comment la lutte antimine était-elle menée ?
- 11) Qu'est-ce que c'est les ONG d'expertise ?

EXERCICES :

1. Trouvez dans le texte les mots qui conviennent les définitions :

- 1) ... (adj) - tendance politique non-violente préconisant la paix entre les états.
- 2) ... (adj) - rêveur, attaché à des constructions imaginaires séduisantes mais irréalisables.
- 3) ... (nom) - développement, progrès de quelque chose.

- 4) ... (nom) - action de réclamer une amélioration.
- 5) ... (verbe) - désirer ardemment.
- 6) ... (nom) - dommages importants et brusques (de guerre, de catastrophe naturelle) ; effet désastreux
- 7) ... (nom) - fait de ne plus commercer avec une société, un groupe, un pays, afin d'exercer une pression sur lui.
- 8) .. (nom) - qualité de ce qui est ambigu.
- 9) ... (adj) - populaire grâce aux médias.
- 10)... (adj) - qui apprend, en parlant des choses.
- 11) ... (verbe) – augmenter, diversifier, varier.
- 12) ... (nom) - renom, célébrité.
- 13) ... (nom) - division sociale selon un ou plusieurs critères.

2. Trouvez dans le texte les équivalents français :

В пользу чего-либо, угрожающий, гонка вооружений, лица, принимающие решения, многосторонние переговоры, ведущие страны, охотно, общественное мнение, противопехотные мины, повестка дня, эхо, опасение, перечислить средства, по инициативе, рупор, злополучный/пагубный.

3. Mettez les mots qui conviennent et traduisez en russe:

- 1) Le processus de (...) a été initié par les ONG au milieu du 20^{ème} siècle.
- 2) Les ONG ont parvenu à des résultats considérables, par exemple, sur leur initiative on a prohibé officiellement l'utilisation des mines (...).
- 3) L'opinion publique est exprimée par les actions des ONG grâce à ce qu'elles mènent les campagnes (...).
- 4) En comparant avec les ONG luttant et défendant leurs revendications, les ONG d'expertise ont moins de (...).
- 5) Les ONG (...) en effectuant leurs buts afin d'être entendues.

4. Traduisez de russe en français :

- 1) Большую роль в продвижении общественного мнения по значимым вопросам современности играют международные неправительственные организации, обладающие международной правосубъектностью.
- 2) Инициаторами закрепления многих международных принципов становятся международные неправительственные организации.
- 3) В своей деятельности организации пользуются медиа-компаниями для привлечения внимания к злополучным проблемам.
- 4) Гринпис – это неправительственная неприбыльная организация, занимающаяся защитой окружающей среды и улучшением экологических условий.
- 5) Международные неправительственные организации – это рупор общественной инициативы, который управляется и следует развитию и деятельности ООН.

5. Développez les sujets suivants:

- 1) Les ONG – les porte-paroles d’opinion publique.
- 2) Le rôle des ONG dans le développement de désarmement.

VERS UN «TERRORISME DE DESTRUCTION MASSIVE»?

des moyens conventionnels – конвенционные инструменты
recours(m) – использование, применение
fascine (f) – фашина, гать
improbable – маловероятный
aéronef (m) – летательный аппарат
projectile (m) – бомба, ракета
impact (m) – влияние
essor (m) – подъем, расцвет
prédilection (f) – предпочтение, расположение к чему-то
les conséquences géostratégiques – геостратегические последствия
corroborer – подтверждать, подкреплять
rumeur (m) – ропот, недовольство
inextricablement – запутанно
effondrement (m) – крах, развал
rivalité (f) – соперничество
perception (f)–восприятие
imminente – неизбежный, неотвратимый
déjouer–расстраивать планы, мешать осуществлению намерений
avènement (m) – наступление, приход
un terrorisme tentaculaire – терроризм, распространяющийся по всем направлениям
un groupe clandestin – тайная группа
occurrence (f)–случай, случайность
une stratégie du chaos – стратегия хаоса
coûts-bénéfices – затраты и прибыли
gain (m) – выигрыш, прибыль
préemptives – преимущественный
envergure (f) – ширина, масштаб
enquête – в поисках чего-либо
la notoriété internationale – международная слава
fomenteur – поддерживать, разжигать, возбуждать, подстрекать
rester aléatoire – оставаться проблематичным
plausible – допустимый, правдоподобный
les lettres piégées – письмо, начиненное взрывчаткой
bacille (m) - бацилла
faisabilité (f) –осуществимость
botulinique – ботулиновый
ravageur – опустошительный, разрушительный
un verrou technologique – технологическая блокировка
des groupuscules clandestins – скрытые группки
onéreux – тягостный, обременительный
hasardeux – рискованный, опасный

embaucher – нанимать, вербовать
sous la pression – под давлением
fuite (f) – побег
engins conventionnels – конвенционные ракеты
artisanal – кустарный
excessivement – чрезмерно, крайне
non une fin en soi – это не самоцель

Les attentats du 11 septembre 2001, où des moyens conventionnels ont causé des destructions sans précédent, ne constituent-ils qu'une étape vers un terrorisme de plus en plus létal ayant recours aux armes de destruction massive? Ou bien démontrent-ils au contraire que les terroristes n'ont guère besoin d'utiliser d'autres moyens pour accomplir leurs objectifs?

Le 11 septembre 2001 a marqué le début d'une nouvelle ère qualifiée d'«hyper terrorisme». Depuis, on ne peut écarter l'idée que les terroristes du XXI siècle tentent de se procurer et d'utiliser des armes de destruction massive (ADM) dans le but de produire l'«effet létal maximum», selon l'expression désormais en vogue. L'évaluation d'un tel risque nécessite de comprendre pourquoi l'idée d'un terrorisme de destruction massive fascine tant aujourd'hui. Il est par ailleurs nécessaire de voir dans quelle mesure l'usage d'ADM s'inscrit dans la logique terroriste. Le fossé qui sépare la théorie de la pratique et le possible de l'improbable n'en apparaît alors que plus important.

Les attentats du 11 Septembre ont cette particularité d'avoir provoqué un nombre élevé de morts - près de 3 000 - avec des moyens classiques: armes blanches et avions commerciaux. Si ces attentats constituent une première en termes d'utilisation d'aéronefs civils comme projectiles explosifs, l'idée est très ancienne: en 1906, le terroriste et agent double russe Evno Azef s'était procuré un aéronef dans le but de commettre un attentat, mais il dut renoncer à son projet. Un siècle ou presque s'est donc écoulé entre le projet d'Azef et sa mise en pratique par les membres d'Al-Qaeda. Ce décalage est caractéristique de l'histoire du terrorisme.

À vrai dire, la seule invention importante ayant eu un impact fort et immédiat sur la pratique du terrorisme fut celle de la dynamite en 1867. C'est en effet avec l'invention d'Alfred Nobel, initialement prévue pour servir les ingénieurs des ponts et chaussées, que le terrorisme moderne prend son essor. Avec la dynamite, le terroriste peut facilement organiser des attentats spectaculaires sans disposer d'importants moyens logistiques et financiers. Jusqu'à ce jour, l'explosif a donc constitué l'arme de prédilection des groupes et individus pratiquant le terrorisme.

Pour l'heure, les armes dites de destruction massive - nucléaires, radiologiques, chimiques, biologiques/bactériologiques -, inventées et développées pour la plupart depuis des décennies, n'ont eu pratiquement aucun impact sur le terrorisme. L'attaque au gaz sarin organisée par la secte Aum dans le métro de Tokyo en 1995 - douze morts et plus de 5 000 blessés - constitue l'un des rares cas de terrorisme chimique.

Le nouvel «axe du mal»: prolifération et terrorisme

L'intérêt récent pour le «terrorisme de destruction massive», c'est-à-dire un terrorisme exploitant une ou plusieurs ADM avec pour but de provoquer un effet létal maximum, tient à plusieurs facteurs liés à la fois à l'évolution récente du terrorisme, aux conséquences géostratégiques de la fin de la guerre froide et à la réponse des États en proie à la menace terroriste, à commencer par les États-Unis. À ce propos, le 11 Septembre a souligné le choc psychologique immense que pouvaient provoquer des attentats aussi spectaculaires que meurtriers. Il devenait envisageable que l'escalade ne s'arrête pas là et que l'étape suivante puisse être celle d'une attaque utilisant des armes de destruction massive. Le fait qu'Al-Qaeda soit bien organisée et bien financée corrobore cette vision de l'avenir qu'alimentent des rumeurs, fondées ou non, selon lesquelles cette organisation et ses réseaux expérimenteraient l'utilisation de telles armes.

Le phénomène terroriste étant inextricablement lié à la médiatisation croissante des relations internationales, il n'est pas non plus surprenant de constater que les divers moyens de communication auxquels nous avons accès aujourd'hui aient relayé avec force la vision apocalyptique de groupuscules déterminés faisant exploser des bombes nucléaires sur New York ou contaminant mortellement des continents entiers.

Bien que les ADM existent depuis longtemps, l'association entre terrorisme et armes de destruction massive est récente. Si les premières études référencées sur le sujet remontent au début des années 1970, c'est surtout à partir des années 1990, avec la désintégration de l'Union soviétique et l'émergence de l'islamisme radical qu'incarne aujourd'hui la figure d'Oussama Ben Laden, que les deux sujets sont analysés en parallèle.

L'effondrement de l'URSS en 1991 et la fin de la guerre froide remettent brusquement en cause la stratégie nucléaire dominée pendant plus de quatre décennies par la rivalité entre les deux superpuissances et par la doctrine des représailles massives. En termes d'armes nucléaires, les conséquences sont doubles: d'une part, la technologie et certains matériaux ne sont plus impossibles à obtenir, y compris pour des groupes non étatiques; d'autre part, certains pays commencent alors à vouloir se doter d'une capacité nucléaire - l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord ou encore le Pakistan. Le danger de prolifération nucléaire se surestime à celui que représentait jusqu'alors une confrontation nucléaire directe entre les États-Unis et l'Union soviétique.

Alors que les États-Unis sont devenus l'unique puissance mondiale, les stratèges américains tentent de comprendre la nature des nouvelles menaces. La prolifération nucléaire leur apparaît vite comme la plus dangereuse. Le crime transnational ou le terrorisme, en revanche, ne font pas partie, au départ, de leurs inquiétudes majeures. Il est vrai que les États-Unis n'ont jamais subi dans leur histoire d'attaques terroristes étrangères sur leur sol.

Avec le premier attentat contre les tours jumelles à New York en 1993, la perception du danger change, puis suit une évolution que nourrissent plusieurs attentats dirigés contre les intérêts américains - leur ambassade à Nairobi et à Dar es-Salaam en 1998. Au sein des nombreuses agences de renseignement américaines, les

experts en terrorisme prévoient alors une attaque imminente sur le sol américain. Une grande partie des fonds alloués pour prévenir cette menace terroriste est consacrée à déjouer un attentat terroriste utilisant des armes de destruction massive, du type de l'attaque au gaz sarin qui a eu lieu à Tokyo et dont la plupart des spécialistes jugent qu'elle annoncerait l'avènement du terrorisme de destruction massive.

De son côté, Oussama Ben Laden nourrit volontairement l'image d'un terrorisme tentaculaire. En fait, les buts politiques réels d'Al-Qaeda restent incertains et mal connus, donnant lieu aux interprétations les plus diverses. La perception générale est qu'Al-Qaeda a pour objectif de provoquer un maximum de victimes, notamment chez les Occidentaux.

Il semblerait que le terrorisme de destruction massive soit encore un phénomène virtuel, mais ses effets sont déjà très réels puisque le but du terrorisme est de faire planer un sentiment de peur sur la psyché collective. Les groupuscules terroristes ne s'y sont pas trompés et contribuent à entretenir eux-mêmes l'idée d'une attaque imminente aux ADM. La menace d'une attaque est devenue plus importante que l'attaque elle-même. Dans la nouvelle stratégie de sécurité nationale adoptée par les États-Unis en 2002, la stratégie nucléaire américaine passe désormais par une utilisation limitée de l'arme nucléaire contre des États représentant un danger pour les États-Unis ainsi que contre des «développements militaires surprenants»: comprendre des groupes terroristes soupçonnés de préparer des actions avec des armes dites de destruction massive.

Il reste que l'alliance entre le terrorisme et les ADM, tout au moins les armes nucléaires, modifie sensiblement le théorème de base du terrorisme dont la caractéristique principale est de produire des effets psychologiques qui sont inversement proportionnels aux moyens physiques employés. À partir du moment où un groupe terroriste emploie des armes de destruction massive, il pénètre dans un tout autre registre, puisque les moyens utilisés sont désormais équivalents à ceux de son ennemi, en l'occurrence un État. Un groupe terroriste qui, par exemple, ferait usage d'une arme nucléaire appellerait un État à riposter avec des moyens «proportionnels » dans un combat qui ne serait pas forcément asymétrique et qui, s'il se perpétuait, dépasserait le simple cadre du terrorisme et du contre-terrorisme.

En utilisant des ADM, les terroristes feraient alors le choix soit de compenser leur déficit militaire conventionnel en utilisant ces armes pour attaquer directement un État (stratégie frontale), soit d'utiliser ce type d'arme dans le cadre d'une stratégie indirecte (stratégie du chaos) visant à déstabiliser un État, comme ce fut le cas à New York en 2001 ou à Madrid en 2004.

Pour les terroristes qui adopteraient une stratégie frontale, elle est pour eux-mêmes périlleuse, car il est évident que les mesures de représailles dont dispose un État sont de loin supérieures à celles d'un groupe clandestin – même appuyé par un État. Ainsi l'intervention américaine en Afghanistan après le 11 Septembre montré qu'un État pouvait causer de sérieux revers à un mouvement tel qu'Al-Qaeda - qui, sans être complètement neutralisé, a été décimé - ou contre un régime politique, en l'occurrence celui des talibans qui soutenait le mouvement terroriste.

Dans le cadre d'une stratégie du chaos, il faudrait déterminer jusqu'à quel point l'emploi d'ADM servirait la cause des terroristes, dans un simple calcul coûts-bénéfices entre les gains espérés et les risques qui sont fort élevés, y compris en termes de représailles. L'utilisation d'ADM par des terroristes légitimerait les actions «préemptives» des États contre des groupes clandestins. Notons que pour des groupes ayant choisi de contenir leur action-comme les organisations de type indépendantiste-, l'emploi d'une ADM n'aurait aucun sens, ces groupes ayant besoin d'un soutien populaire qu'ils seraient certains de perdre en l'utilisant.

Il convient par ailleurs de rappeler le cas très spécial des sectes apocalyptiques dont les objectifs ne sont pas politiques. Ces mouvements particuliers sont prisonniers d'un paradoxe: si les ADM représentent en théorie le moyen idéal pour accomplir leurs prophéties, nul ne sait s'ils ont les moyens de déclencher des opérations de grande envergure.

Du virtuel à l'irréel

En somme, l'utilisation d'ADM ne constitue pas pour les terroristes une simple escalade aux moyens supérieurs, mais elle bouleverse toutes les données, ce qui nous ramène en quelque sorte aux débats des années 1940 sur la nature de l'arme nucléaire. Là encore, il faut distinguer entre le type d'arme employé, la probabilité d'une attaque nucléaire sur New York ou Paris n'ayant rien de comparable avec celle d'un attentat plus modeste à l'arme chimique. Dans la mesure où le terroriste cherche à choquer l'opinion publique et à surprendre l'adversaire désigné - un État - en s'attaquant aux populations civiles, il est évident que le recours à des armes nouvelles, difficiles à obtenir et à utiliser et provoquant des dommages à la fois importants et spectaculaires, est tentant pour certains groupes terroristes en quête de «reconnaissance» et de notoriété internationale.

Une attaque nucléaire fomentée par un groupe terroriste clandestin, avec ou sans l'appui d'un État, constitue en théorie le plus grand danger. Il est en effet le seul qui puisse mettre en péril un État à travers la destruction de l'appareil politique gouvernemental. Si, en pratique, ce type d'attentat reste dans le domaine du possible, ses probabilités sont plutôt minimes. L'achat des matériaux, la fabrication, le transport et la manipulation d'une arme nucléaire sont extrêmement complexes. En outre, les États ont mis au point un système de surveillance pour tout ce qui concerne les matériaux et les transferts de technologies nucléaires. Toutefois, comme l'a montré l'affaire Khan, son efficacité reste aléatoire.

En revanche, plus on descend dans l'échelle des ADM et plus la probabilité qu'un groupe terroriste tente de développer des armes de ce type augmente, alors même que les conséquences en matière de destruction deviennent plus faibles. L'usage d'une «bombe sale», constituée de matières radioactives, représente une hypothèse plausible. Oussama Ben Laden aurait ainsi tenté de se procurer à grands frais des matériaux radioactifs. La mise au point d'une bombe radioactive paraît simple puisqu'il s'agit de disperser des matières radioactives grâce à diverses possibilités de propagation - missiles ou explosions. La bombe radioactive, sans générer des destructions comparables à celles d'une arme nucléaire, n'en provoquerait

pas moins un choc psychologique immense auprès des populations civiles. Néanmoins, et bien que cette arme soit beaucoup plus simple qu'une arme nucléaire, le passage de la théorie à la pratique, est là encore extrêmement complexe. La tentative infructueuse d'explosion d'une telle bombe effectuée par l'Irak en 1987 démontre la difficulté du processus.

Le terrorisme chimique et biologique/bactériologique reste actuellement l'hypothèse la plus vraisemblable. Plusieurs attentats, dont celui du métro de Tokyo en 1995 ou celui des lettres piégées au bacille de charbon aux États-Unis en 2001, en ont montré la faisabilité. Il est à craindre que d'autres attentats de ce type aient lieu dans l'avenir, même si le cas japonais a eu jusqu'à présent un effet dissuasif. Une arme chimique a des effets létaux ou incapacitants souvent spectaculaires. Une arme biologique/bactériologique repose sur la contamination des populations à l'aide de microorganismes vivants, c'est-à-dire des virus, des bactéries ou des toxines. Potentiellement, l'arme biologique pourrait avoir des effets aussi graves qu'une arme nucléaire. Quand on sait qu'il suffit théoriquement de 30 grammes de toxine botulinique, par exemple, pour tuer l'ensemble de la population française, on peut imaginer les effets ravageurs d'une contamination épidémique à grande échelle du virus Ebola. Le critère est toutefois la dispersion et il y a là pour l'instant un verrou technologique.

La secte Aum, avant l'attentat de 1995, avait expérimenté plusieurs agents dont la toxine botulinique et le *Bacillus anthracis* et elle avait tenté de se procurer des souches de virus Ebola. En théorie, ce type de terrorisme offre des certains avantages pour des groupuscules clandestins. Plusieurs agents sont relativement faciles et peu onéreux à produire. De surcroît, ils ne sont pas trop difficiles à transporter ni à manipuler et sont difficilement détectables. En somme, ils sont finalement comparables aux engins explosifs qu'expérimentaient les terroristes du tournant du XX siècle - dont certains furent victimes de nombreux accidents préparatoires. En effet, l'utilisation d'agents biologiques est une *terra incognita* où il est fort hasardeux de se mouvoir étant donné que personne ne peut prévoir les conséquences d'un attentat, à commencer par celui qui l'organise.

Le réseau Khan

Né en Inde en 1936, Abdu'l Qadeer Khan a 10 ans lors de la sanglante partition entre l'Inde et le Pakistan en août 1947. Émigré à Karachi (sud du Pakistan), il poursuit ensuite des études de métallurgie en Allemagne et en Belgique.

Au début des années 1970, il est embauché aux Pays-Bas dans un laboratoire chargé de mettre au point des centrifugeuses utilisées par l'industrie nucléaire pour le compte du consortium anglo-germano-néerlandais Urenco. Rentré au Pakistan en 1976, il est alors chargé du développement d'un programme nucléaire «civil» par le Premier ministre Zulfikar Ali Bhutto.

Dès 1978, le Pakistan est en mesure de produire de l'uranium enrichi. En 1981, le principal laboratoire de recherche atomique pakistanais est renommé *Khan Research Laboratories (KRL)* en son honneur. Mais c'est en 1998 que Khan devient

un véritable héros national lorsque le Pakistan procède à ses premiers essais nucléaires, quelques semaines après ceux de sa voisine et rivale historique, l'Inde.

Inquiet de ses privilèges et de la toute-puissance dont il dispose, le président pakistanais Moucharraf l'écarte toutefois de la direction du KRL en 2001. Sous la pression des États-Unis, les autorités pakistanaises ouvrent en 2003 une enquête pour faire la lumière sur d'éventuelles fuites de technologie militaire. En février 2004, Khan reconnaît publiquement sa participation au début des années 1990 à un réseau d'exportation illicite de technologies nucléaires vers l'Iran, la Libye et la Corée du Nord. Il admettra par la suite avoir vendu les plans d'une arme nucléaire chinoise, au moins à la Libye, et peut-être à l'Iran.

Au-delà des pays directement mis en cause dans les trafics, d'autres États pourraient avoir bénéficié de ses activités clandestines. Par ailleurs, son réseau extrêmement complexe passerait par la Malaisie, la Thaïlande et l'Arabie Saoudite.

Malgré les pressions américaines, le président pakistanais a rapidement «pardonné» au scientifique et affirmé qu'aucune autorité civile ou militaire n'était impliquée dans ce réseau clandestin. Les liens étroits que Khan entretiendrait avec les tout-puissants services secrets pakistanais (Inter Services Intelligence - ISI) de même que son statut de héros, «père» de la première bombe atomique du monde musulman, sont certainement à l'origine de cette indulgence et de la protection dont il continue de bénéficier.

Les autorités pakistanaises ont en effet toujours refusé qu'Abdul Qadeer Khan soit interrogé par des experts étrangers, de l'Agence internationale de l'énergie atomique ou des États-Unis.

Questions internationales

Reste à savoir si les armes biologiques et chimiques sont des armes de destruction massive et si elles apportent en fin de compte plus d'efficacité pour les terroristes par rapport aux engins conventionnels. En fait, si les agents chimiques et biologiques/bactériologiques comportent un potentiel de destruction massive, il faut compter avec les moyens dont disposent les groupes terroristes. Souvent artisanaux, ces moyens n'ont rien en commun avec les techniques excessivement complexes développées par les armées grâce à des ressources financières très importantes auxquelles n'ont pas accès les terroristes. De fait, le terrorisme chimique et biologique, s'il peut être qualifié de non conventionnel, n'est pas dans les faits un terrorisme de destruction massive. En termes de létalité réelle, il demeure même en deçà des capacités offertes par les moyens classiques, lesquels constituent toujours une arme psychologique redoutable.

Pour ce qui est de l'avantage que représenterait l'usage des ADM par rapport à celui des moyens conventionnels, il convient de garder à l'esprit que le terrorisme est une technique, un moyen et non une fin en soi. Les groupes qui y ont recours ont pour la plupart des objectifs politiques précis et leur but n'est souvent pas l'effet létal maximum.

Même si des individus nihilistes et marginaux isolés ou certains groupes clandestins comme des sectes millénaristes sont susceptibles d'utiliser à l'avenir des

armes dites de destruction massive - en l'occurrence chimiques et biologiques/bactériologiques -, nous sommes encore loin de voir émerger un terrorisme de destruction massive à proprement parler. Des groupuscules peu importants vont certainement tenter d'expérimenter de nouveaux types d'armes, mais les organisations les plus dangereuses devraient continuer à avoir recours aux moyens traditionnels. Étant donné que la «réussite» - du moins sur le terrain de la guerre psychologique - d'un attentat terroriste repose en grande partie sur l'effet de surprise qu'il provoque, il est plus que probable que l'imagination des terroristes devrait se porter sur le choix de cibles symboliques ou inattendues ou sur de nouveaux modes opératoires plutôt que sur l'emploi de moyens non conventionnels plus complexes et aléatoires à mettre en œuvre.

Arnaud Blin*

*Arnaud Blin est chercheur à l'École de la paix (Grenoble). Il est coauteur, avec Gérard Chaliand, de L'histoire du terrorisme, de l'Antiquité à Al-Qaeda, Bayard, Paris, 2004.

QUESTIONS :

- 1) Pourquoi les terroristes utilisent-ils les ADM ?
- 2) Avec quels moyens les terroristes ont-ils effectué les attentats du 11 septembre 2001 ?
- 3) Quand le premier attentat avec l'utilisation des aéronefs a-t-il été exercé ?
- 4) Pourquoi Alfred Nobel a-t-il contribué à l'activité terroriste ?
- 5) Quels types d'ADM pouvez-vous nommer ?
- 6) Est-ce qu'elles ont favorisé les attentats ?
- 7) Que les attentats 2001 ont-ils provoqué ?
- 8) Pourquoi les terroristes préfèrent-ils être médiatisés ?
- 9) Est-ce que la connexion entre les ADM et le terrorisme est nouvelle ?
- 10) Pourquoi le temps après la chute de l'US se caractérise par le danger de la prolifération ?
- 11) Pourquoi l'Al-Qaeda aspire-t-il à avoir une image de terrorisme tentaculaire ?
- 12) Par quelles raisons les terroristes utilisent-ils les ADM ?
- 13) Pourquoi l'utilisation des ADM par les terroristes reste-elle aléatoire ?
- 14) Quel groupe terroriste était spécialisé à l'utilisation d'agents biologiques ?
- 15) Comment le groupe terroriste Khan a-t-il apparu ?
- 16) Pourquoi les groupes clandestins recourent-ils au terrorisme ?

EXERCICES :

1. Trouvez dans le texte les mots qui conviennent les définitions :

- 1) ... (adj) - qui provoque, qui apporte la mort.
- 2) ... (nom) - appareil pouvant se déplacer dans l'air.
- 3) ... (nom) - fusée, roquette, bombe.
- 4) ... (nom) - déplacement dans le temps ou dans l'espace entre des événements, des personnes ou des objets.

- 5) ... (adj) - qui étonne, qui frappe l'imagination.
- 6) ... (verbe) - péter, détoner.
- 7) ... (adv) – à mort.
- 8) ... (nom) - riposte, vengeance.
- 9) ... (nom) - ensemble des bâtiments de la mission diplomatique.
- 10)... (verbe) - attribuer, fournir des ressources matérielles, temporelles, humaines.
- 11) ... (verbe) - suspecter, incriminer.
- 12) ... (verbe) - contre-attaquer.
- 13) ... (nom) - préjudice causé à une personne.
- 14) ... (nom) - renom, célébrité.
- 15) ... (nom) - danger, risque, menace.
- 16) ... (adv) – de façon extrême.
- 17) ... (nom) – propagation d'une maladie.

2. Trouvez dans le texte les équivalents français :

Раздобыть, пропасть, теракт, расцвет, предпочтение, предсказуемое, эскалация, подпитывать, запутанно, заменять, отныне, внедряться/проникать, прибыль/выгода, однако, снабжаться, спецслужбы, помешать осуществлению, неплодотворный, разрушительный, обогащенный уран, пролить свет, незаконный.

3. Mettez les mots qui conviennent et traduisez en russe:

- 1) Les terroristes sont les groupes (...) recourant à l'utilisation des armements afin d'aboutir à la réalisation de leurs buts politiques ou lucratifs.
- 2) Les terroristes tentent de faire leurs attentats (...) car ils jouent à la peur des gens.
- 3) Quand même, à cause des difficultés d'avoir accès aux ADM, leur utilisation par des terroristes reste (...).
- 4) Afin de recevoir le gain, les groupes terroristes utilisent des méthodes (...) : les attentats, la prise d'otage, les explosions, etc.
- 5) Tout terroriste aspire à obtenir la (...) internationale.

4. Traduisez de russe en français :

- 1) Использование террористическими группировками оружия массового уничтожения не всегда плодотворно, поэтому большинство применяет простые вооружения при осуществлении своих враждебных намерений.
- 2) Террористические акты в Нью-Йорке 11 сентября 2001 года дали возможность США нанести ответный удар по международному терроризму.
- 3) С целью недопущения попадания ядерных технологий в руки террористов, государства заключают соглашения о нераспространении и неразглашении секретных разработок.

- 4) Терроризм является только средством достижения целей террористов, но он не самоцель.
- 5) Террористические акты являются незаконными и влекут за собой уголовную ответственность вплоть до смертной казни в некоторых регионах мира.

5. Développez les sujets suivants :

- 1) La connexion entre les ADM et le terrorisme.
- 2) Les moyens des terroristes.

LE PROGRAMME NUCLEAIRE DE L'IRAN

être conforme – соответствовать
volet militaire (m) – военный аспект
supervision (f) - контроль, наблюдение
site militaire (m) - военный участок
l'eau lourde – тяжелая вода
cuve (f) – бак, емкость
confinement d'explosifs (m) – хранение взрывчатых веществ
feuille de route (m) – дорожная
lever – отменять, прекращать
inflexion (m) – небольшое изменение
un accord d'étape (m) – еще один шаг к достижению ч-л.
dénoncer – изобличать
démanteler – разрушить, разобрать на части
barre (f) – зд.: препятствие
réclamer – настойчиво требовать
la portée militaire – зд.: военный характер
fustiger – бичевать
réitérer – подтверждать

Onze ans de bras-de-fer

Pendant dix-huit ans, l'Iran a mené dans le plus grand secret un programme d'enrichissement d'uranium. Son existence a été rendue publique en 2002. Après un premier appel lancé par la communauté internationale le pressant de suspendre son programme d'enrichissement, Téhéran a accepté en 2003 des inspections de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA). Plus de dix ans et six résolutions du Conseil de sécurité plus tard l'Iran a continué à enrichir de l'uranium.

Téhéran affirme que son programme nucléaire reste conforme au *Traité de non-prolifération nucléaire (TNP)*, que l'Iran a ratifié en 1970. Le TNP permet aux Etats signataires d'enrichir de l'uranium à des fins civiles, sous supervision de l'AIEA. Les Occidentaux et Israël soupçonnent l'Iran de cacher un volet militaire sous couvert de son programme nucléaire civil. Ils s'inquiètent de la possibilité pour Téhéran d'enrichir l'uranium à un niveau suffisant pour fabriquer une bombe atomique. Les 5+1 demandent un régime d'inspections renforcé. Les inspecteurs souhaiteraient pouvoir retourner sur le site militaire de *Parchin* pour s'assurer qu'il n'abrite pas un centre d'expérimentation pour fabriquer la bombe, et aussi avoir accès à l'unité d'eau lourde d'Arak, notamment.

Etat des lieux du programme nucléaire iranien

L'Iran affirme ainsi développer de l'uranium enrichi à 3,5% pour sa production électrique sur la centrale nucléaire de *Bouchehr* et de l'uranium enrichi à 20% (un taux qui le rapproche du seuil militaire) pour son réacteur de recherche à Téhéran, sur les sites de *Natanz* et de *Fordow*. En total, l'Iran possède plus de

19 000 centrifugeuses, dont 1 000 de nouvelle génération, bien plus puissantes que les précédentes.

L'un des plus gros points d'interrogation concerne une base militaire *Parchin*, qu'aucun des inspecteurs de l'AIEA n'a été autorisé à visiter depuis 2005. Grâce à l'imagerie satellitaire et aux services de renseignement, l'Agence sait que l'Iran y a construit, en 2000, une vaste cuve de confinement d'explosifs afin de conduire des expériences hydrodynamiques, considérées comme de "*solides indicateurs*" d'activités illicites.

Autre sujet d'inquiétude, *le réacteur de recherche à eau lourde d'Arak*, qui n'est pas couvert par l'accord de garanties avec l'AIEA. Une fois opérationnel, il produirait jusqu'à 9 kg de plutonium par an : c'est une autre voie possible vers l'arme nucléaire.

Les propositions du groupe 5+1

a) Bagdad, Irak (mai 2012). Le groupe a proposé à l'Iran :

- de cesser l'enrichissement à 20% et de transférer à l'étranger son stock existant ;
- de fermer la centrale d'enrichissement de Fordow ;
- d'accepter l'amplification du plan d'inspection de l'AIEA ;
- et de donner des gages sur les visées civiles de son programme.

En échange, le groupe 5+1 a proposé :

- d'autoriser l'Iran à enrichir de l'uranium à 3,5% et 5% ;
- de lui garantir des livraisons d'isotopes médicaux et une assistance technique pour sécuriser ses facilités nucléaires civiles ;
- et de lui fournir des pièces détachées pour ses avions civils. L'Iran n'a pas répondu à ces propositions.

b) Almaty, Kazakhstan (février, 2013) Le groupe 5+1 a amendé ses propositions :

- la fermeture du site de Fordow n'est plus exigée (mais la fin de l'enrichissement de l'uranium à 20%, oui) ;
- l'Iran se voit autorisé à conserver une partie de l'uranium enrichi à 20% pour son réacteur de recherche à Téhéran ;
- et il a été proposé de lever les sanctions concernant les produits pétrochimiques et celles sur les métaux précieux.

Lors des pourparlers qui ont suivi, en avril 2013, l'Iran a proposé une feuille de route exigeant un infléchissement des sanctions sans garantir la fin de l'enrichissement d'uranium à 20%.

Le 2 avril 2015, à Lausanne, au terme de huit jours d'après discussions entre l'Iran et le P5 + 1, un accord d'étape a été trouvé sur le nucléaire iranien. L'accord cadre d'une durée de 10 ans prévoit que Téhéran ne maintiendrait que 6.000 centrifugeuses sur 19.000 actuellement. L'accord prévoit aussi la levée des sanctions américaines et européennes en fonction du respect des engagements de l'Iran.

Pourtant, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a affirmé que "Ce qui a été fait jusqu'à maintenant ne garantit ni l'accord en lui-même, ni son contenu, ni même que les négociations iront jusqu'au bout".

La position américaine

L'hostilité envers Téhéran est vive au Congrès, particulièrement chez les républicains qui ont dénoncé les concessions accordées par Barack Obama aux Iraniens. Beaucoup d'entre eux sont partisans d'une ligne dure : rejet de tout accord qui ne démantèlerait pas la totalité des capacités d'enrichissement nucléaire iraniennes, une barre jugée irréaliste par l'administration.

Mais les démocrates sont aussi désireux d'affirmer le rôle de tutelle du Congrès dans un domaine où les prérogatives parlementaires ne sont pas nulles. Ils réclament, sinon une ratification comme pour un traité, au moins un droit de regard. On dit aussi, que pour Obama l'accord cadre est une chance de gagner des points pour sa politique extérieure. L'échec de mettre fin au conflit palestinien-israélien doit être compensé par le succès dans la direction iranienne.

La position française

Paris semble a priori moins disposé à autoriser la poursuite de l'enrichissement d'uranium par l'Iran. Pour la France, il n'y aura en effet pas de concessions sur les sanctions économiques et financières imposées à l'Iran sans la stricte application par Téhéran des six résolutions du Conseil de sécurité.

La position israélienne

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a mis en garde les Occidentaux contre une "*erreur historique*" que serait une levée des sanctions sans démantèlement complet du programme iranien d'enrichissement d'uranium.

Israël se dit convaincu de la portée militaire de ce programme et se considère comme une cible principale, mais non unique, au vu du développement par l'Iran de missiles balistiques intercontinentaux. Dans un discours devant le Congrès américain, Benyamin Nétanyahou a fustigé un «mauvais accord» qui «n'empêchera pas» l'Iran d'obtenir l'arme nucléaire, réitérant la détermination de son pays à mener des attaques militaires ciblées contre les sites nucléaires iraniens. De plus, après l'accord-cadre conclu à Lausanne israélien Benjamin Netanyahu a estimé qu'un règlement définitif devait obliger la République islamique à reconnaître le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

Le Monde: "Semaine cruciale pour le nucléaire iranien"

QUESTIONS

- 1) Est-ce que l'Iran a annoncé d'avance ses intentions de développer le programme nucléaire ?
- 2) En quoi consiste la raison de la préoccupation d'Israël quant au programme nucléaire de l'Iran?

- 3) Qui a assumé le rôle de tutelle en matière de la supervision du programme nucléaire ?
- 4) Expliquez le choix du titre « Onze ans de bras-de-fer » par l'auteur.
- 5) Nommez des lieux du programme nucléaire iranien et commentez sur la possibilité de l'AIEA d'y accéder.
- 6) Comment le ton des propositions du groupe 5+1 a-t-il évolué depuis la conférence à Bagdad en 2012 ? Quelles concessions peut-on observer?
- 7) Quelle est l'attitude de l'ayatollah Ali Khamenei envers l'accord à Lausanne?
- 8) Commentez la position américaine dans le contexte de la collision d'intérêts entre le Congrès et l'Administration de Barack Obama.
- 9) La France, à quelle position adhère-t-elle ?
- 10) Par quoi peut-on expliquer la désolation de l'Israël après les négociations à Lausanne ?

EXERCICES

1. Trouvez dans le texte les mots qui conviennent les définitions :

- a) ... (nom) – Action d'inviter quelqu'un à une action.
- b) ... (verbe) - Augmenter le nombre d'éléments d'un ensemble.
- c) ... (verbe) - Remettre à une date indéterminée ce qui était prévu.
- d) ... (verbe) - Produire des objets industriels.
- e) ... (adj. + nom) – Un lieu à la destination militaire.
- f) ... (nom) - Grandeur exprimée en pourcentage.
- g) ... (nom) – Les garanties.
- h) ... (verbe) - Faire que quelque chose reste en bon état
- i) ... (verbe) - Révéler quelque chose, le faire connaître publiquement comme néfaste
- j) ... (nom) – action de détruire la structure.

2. Traduisez et transformez les phrases en utilisant des synonymes aux mots soulignés.

- 1) L'un des plus gros points d'interrogation concerne une base militaire Parchin.
- 2) L'Agence sait que l'Iran y a construit une vaste cuve de confinement d'explosifs afin de conduire des expériences hydrodynamiques.
- 3) Le réacteur de recherche à eau lourde d'Arak n'est pas couvert par l'accord de garanties avec l'AIEA.
- 4) Le groupe 5+1 a proposé de donner des gages sur les visées civiles de son programme.
- 5) Le 2 avril 2015, à Lausanne, au terme de huit jours d'après discussions un accord d'étape a été trouvé sur le nucléaire iranien.
- 6) Rien ne garantit que les négociations iront jusqu'au bout.
- 7) Lors des pourparlers qui ont suivi, en avril 2013, l'Iran a proposé une feuille de route exigeant un infléchissement des sanctions.

3. Choisissez les propositions

- 1) être dispose ___ faire qch
- 2) avoir concessions ___ qch
- 3) rejet ___ de qch
- 4) proposer _____ faire qch
- 5) autoriser ___ faire qch
- 6) être enrichi ___ 30%
- 7) affirmer ___ qch
- 8) posséder ___ qch
- 9) réitérer l'intention _____ faire qch
- 10) obliger ___qqn ___ faire qch

4. Trouvez des équivalents

Предостерегать, соответствовать ч-л., порог использования в мирных целях, сосредоточение взрывчатых веществ, незначительное изменение, гарантийное соглашение, расширение плана, поставки, запасная часть, продукты нефтехимии, в зависимости от, опека, отмена санкций, положить конец, набирать очки, раскритиковать.

5. Traduisez en français :

- 1) США ослабят санкции против Ирана после шагов по реализации соглашения.
- 2) Участники продолжающихся переговоров "шестерки" международных посредников и Тегерана по иранской ядерной программе договорились, что две трети иранских мощностей по обогащению урана будут приостановлены в течение десяти лет, а Иран обязуется поставить все программы по обогащению урана под международный контроль на 25 лет.
- 3) Евросоюз нацелен в полной мере содействовать успешному завершению переговоров по иранской ядерной программе.
- 4) В ООН проверят соблюдение Договора о нераспространении ядерного оружия, который закрепляет неотъемлемое право всех государств-участников на исследования, производство и использование ядерной энергии в мирных целях.

6. Aux quels États ou organisations ces citations appartiennent-elles ?

“Moscou et Pékin, qui entretiennent avec l'Occident des relations toujours plus complexes, ont réussi à arracher un avantage absolu dans leurs échanges commerciaux avec Téhéran. A l'inverse, nous avons perdu un marché important pour nos entreprises. La question énergétique est encore plus délicate, qui, à l'évidence, dépasse de loin la sphère purement économique. La très grave crise affectant les rapports avec la Russie et l'instabilité de la situation dans le Nord de l'Afrique nous placent face à des choix décisifs pour son avenir. De ce point de vue aussi, Téhéran peut être un partenaire important, en permettant une diversification des sources

d'approvisionnement et en augmentant notre pouvoir contractuel vis-à-vis de nos fournisseurs traditionnels”.

“Notre budget militaire se chiffre à près de 600 milliards de dollars, et celui de l'Iran est de 17 milliards de dollars environ. Même s'ils reçoivent plusieurs systèmes de missiles antiaériens, nous resterons en mesure de les contourner, si nécessaire”.

“Toutes les forces, (...) l'armée, les Gardiens de la révolution, doivent augmenter leurs préparations militaires et défensives jour après jour. Néanmoins, malgré le renforcement de ces capacités défensives et militaires, [...] ne sera jamais une menace pour les pays de la région et ses voisins”.

“Les Etats-Unis sont nos meilleurs amis, les plus crédibles, mais lorsque notre sécurité nationale est en danger et qu'il est possible qu'un accord permette à l'Iran (...) de produire un armement nucléaire qui nous menace, nous n'avons pas le droit de nous taire, même au prix d'une certaine tension”.

“[...] pourrait bientôt échanger du pétrole contre des biens avec l'Iran, comme l'indique l'annulation de l'interdiction de [...] de livrer des missiles à Téhéran. À la lumière des récentes négociations, [...] prend position afin d'être la première à bénéficier d'une éventuelle levée des sanctions contre l'Iran”.

- 7. Organisez une conférence au format de “la table ronde” sur l'évolution du programme nucléaire cette année.** Invitez les représentants d'Iran, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Russie, Chine, Israël, Corée du Nord, Commission Européenne, AIEA, Nations-Unies. Veillez présenter les raisons de votre positions aussi que les perspectives des négociations. À l'issu des pourparlers préparez l'esquisse de la feuille de route.

EXPOSÉ

1. L'Iran a-t-il les capacités de développer une bombe nucléaire?
2. Le programme nucléaire dans le contexte international : obstacles et perspectives.

LE PROGRAMME NUCLEAIRE DE LA COREE DU NORD

mettre en marche – запустить
onde de choc (f) – ударная волна
armistice (f) – перемирие
entreposer – хранить, складировать
inciter – подстрекать
marché noir – « черный рынок»; fournir au ~
redémarrer – перезапустить
aptitude (f) – способность, пригодность
souterrain – наземный
vellétés (f) – робкая попытка
prôner – восхвалять
déboucher sur – приводить к
flou (m) – туман
détresse (f) – бедствие
habilement – ловко, искусно

Depuis la fin de la Guerre froide, le programme nucléaire militaire de la République populaire démocratique de Corée constitue l'un des enjeux de sécurité les plus pressants en Asie du Nord-Est. La première crise nucléaire, qui a eu lieu en 1993-1994, poussa l'administration Clinton à mettre en marche des préparatifs en vue de frappes militaires, avant que la confrontation ne soit évitée *in extremis* par la visite à Pyongyang de l'ancien président américain Jimmy Carter et par la signature subséquente d'un accord à Genève. Les accords de la *Korean Energy Development Organisation (KEDO)*, auxquels se joignirent, en plus des États-Unis et de la Corée du Nord, la Corée du Sud, le Japon, la Russie et la Chine, marquèrent la fin de cette crise, qui coïncida de peu avec la mort de Kim Il-Song et l'arrivée au pouvoir de son fils Kim Jong-Il. Plus récemment, la Corée du Nord créa une onde de choc au sein de la communauté internationale en sa place dans le «club nucléaire» avec deux essais nucléaires, en octobre 2006.

Le 10 février 2005, la Corée du Nord annonçait pour la première fois qu'elle possédait des armes nucléaires. L'affirmation a fait la une des journaux mais c'était difficile d'en vérifier la véracité. Au début des années 90, la CIA avait effectivement conclu que la Corée du Nord avait rejoint le club des puissances nucléaires en fabriquant une ou deux bombes à partir du plutonium qu'elle avait produit avant 1992. Mais, à l'époque, la Corée du Nord n'avait jamais mené de test nucléaire, et bien qu'elle ait effectivement réussi à extraire du plutonium utilisable dans la fabrication d'armes nucléaires, on n'avait jamais pu prouver qu'elle était en possession d'armes nucléaires opérationnelles. Cependant, c'est connu depuis longtemps, la Corée du Nord a un programme nucléaire.

Armes nucléaires sur la péninsule coréenne

Depuis plus de 50 ans les armes nucléaires et la Corée sont sur une même trajectoire. Pendant la guerre de Corée (1950-1953) les Etats-Unis ont menacé plusieurs fois d'utiliser des armes nucléaires. Après l'armistice, l'armée américaine est resté en Corée du sud (République de Corée) la Corée n'ayant jamais depuis été réunifiée. Les Etats-Unis ont commencé à déployer plusieurs types d'armes nucléaires dans le sud en janvier 1958, à une époque où ils entreposaient massivement partout dans le monde des têtes nucléaires. En 1967, les Etats-Unis avaient déployés 950 têtes nucléaires de 8 différents types en Corée du sud. Mais le nombre de têtes nucléaires sera ensuite réduit et dans les années 80 il tombait à environ 150. Sans prévenir le président H.W Bush, père de l'actuel président, a ordonné que le reste des armes soient retirées ce qui a été fait fin 1991.

La menace d'une attaque nucléaire sur la Corée du Nord à la fois pendant et après la guerre de Corée a probablement incité la Corée du Nord à vouloir développer son propre programme nucléaire militaire. La Corée du Nord a commencé le programme dans les années 60 avec l'aide de l'Union Soviétique et ensuite pendant les deux décennies qui ont suivi la Chine a fournie différents types d'aide.

Plus récemment, la Pakistan a joué un rôle important dans le développement du programme nucléaire nord coréen. Dans la seconde moitié des années 90, Abdul Qadeer Khan, scientifique pakistanais et « père » du programme nucléaire du Pakistan, a fourni au marché noir (sous la surveillance de la CIA qui n'a rien fait pendant des années pour arrêter ce trafic pour ne pas compromettre les sources et les méthodes employées mais aussi les relations des Etats-Unis avec le Pakistan) à la Corée du Nord l'équipement pour enrichir l'uranium et peut être même aussi des plans pour fabriquer des têtes nucléaires selon certaines informations parues dans les medias.

En octobre 2002, les Etats-Unis ont publiquement accusé la Corée du Nord de faire fonctionner secrètement un programme d'enrichissement d'uranium, ce que la Corée du Nord a démenti. Après ces accusations, la Corée du Nord, qui avait adhéré au TNP, et dont le programme était sous surveillance de l'AIEA, a renvoyé les inspecteurs de l'AIEA. En 2003 la Corée du Nord a annoncé se retirer du TNP. C'est le premier pays à l'avoir fait, et en juin de la même année, elle a redémarré son réacteur de 20MWs dont l'activité avait été suspendue.

On sait peu de chose du programme d'enrichissement d'uranium de la Corée du Nord, où cela se fait, combien de centrifuges fonctionnent et l'état d'avancement du programme. Personne ne connaît non plus les aptitudes des scientifiques nord coréens. Tout reste du domaine de l'hypothèse et d'expertises spéculatives.

La Corée du Nord possède également un programme avancé de fabrication de missiles balistiques de longue portée le *Nodong /Rodong* qui a une portée de 1480km et pourrait atteindre les bases américaines et japonaises d'Okinawa. Si c'est raisonnable d'envisager que la Corée du Nord veut pouvoir équiper ses missiles balistiques de têtes nucléaires, personne à ce jour ne sait s'ils en ont acquis la capacité. La plupart des autres pays ayant développés des armes nucléaires ont choisi les avions de combat comme méthode de largage suivi par les missiles balistiques de

portée variable. Les capacités de développer une flotte aérienne capable de transporter ces bombes nucléaires est certainement plus facile à développer et surtout moins évident à détecter que les missiles balistiques. La Corée du Nord possède toute une installation souterraine pour abriter sa flotte aérienne, et des avions de combat provenant de l'ex Union Soviétique équipés pour lancer des attaques nucléaires.

Contre la menace américaine omniprésente dans cette partie du monde (L'administration Bush considère la Corée du Nord comme faisant partie de «l'Axe du Mal», l'armée américaine possède une forte présence en Corée du Sud ainsi qu'au Japon, et à Taiwan) la Corée du Nord, a cherché depuis longtemps à se préserver de l'expansionnisme de l'empire américain, et plus récemment de ses velléités de « guerre préventive », en créant une force de dissuasion nucléaire.

Est-elle réelle, ou est ce du bluff ?

La Corée du Nord a annoncé le 9 octobre 2006 avoir procédé à un essai nucléaire souterrain. Cet essai nucléaire nord coréen a provoqué les hauts cris des grandes puissances nucléaires, et pourrait entraîner des sanctions du Conseil de Sécurité, mais peu de chance pour que les américains ait carte blanche pour une intervention armée, la Russie et la Chine ont, tout en condamnant l'essai nucléaire, refusé d'envisager d'autoriser un tel recours.

La dynamique des petits pas, prônée par les Etats-Unis et soutenue par la Chine, n'a pas réussi à déboucher sur le démantèlement complet du programme nucléaire ni même sur une clarification de l'état de ce programme, en raison de divergences – *au demeurant* prévisibles – sur la question sensible des vérifications. Dernière étape de la montée de tensions orchestrée par Pyongyang depuis le début de l'année 2009, la Corée du Nord a annoncé le 5 avril dernier avoir lancé une fusée UNHA-2. Bien que les autorités nord-coréennes aient pris grand soin de présenter ce tir comme entrant dans un programme spatial civil visant à mettre un satellite de communication sur orbite, ce geste a été perçu comme une nouvelle provocation visant à alourdir le climat d'insécurité régionale que Pyongyang entretient à dessein, le jugeant profitable à ses intérêts.

Actuellement, tout en tirant un avantage stratégique maximum du flou entretenu sur ses capacités nucléaires, Pyongyang joue habilement la carte de la menace balistique avec le lancement de ce qui est présenté comme un satellite de communication et qui pourrait être un essai de missile *Taepodong 2* capable d'atteindre l'Alaska, et donc le territoire des Etats-Unis. L'on sait que les bénéfices tirés par Kim Jong-il du commerce de missiles balistiques, avec la Syrie et l'Iran notamment, lui assurent de substantiels revenus.

La Corée du Nord n'a, *a priori*, aucun intérêt à renoncer à ses programmes nucléaires et balistiques. Le régime apparaît stable, en dépit des interrogations sur la santé de Kim Jong-il et de la dépendance grandissante du pays vis-à-vis d'une aide extérieure massivement prodiguée depuis 1994. Une assistance qui est issue de différentes sources. La Corée du Nord reçoit du fuel lourd dans le cadre des Pourparlers à Six. Pékin et Séoul lui accordent à titre bilatéral cette fois une aide alimentaire et énergétique. Enfin, le Programme alimentaire mondial (PAM) et la

FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) ont pu lui fournir de 400 à 500 000 tonnes d'aide alimentaire par an. Toutefois, ce programme a été suspendu à la demande de la Corée du Nord elle-même en 2008, à la consternation des responsables du PAM, conscients de la détresse alimentaire d'une grande partie de la population.

En tout état de cause, le « Cher Leader » n'apparaît pas prêt à accepter le principe d'un démantèlement complet et vérifiable de son programme nucléaire comme il l'a démontré lors de la crise de 1993-1994 et depuis 2002. La communauté internationale va donc devoir continuer à composer avec les alternances de cycle de détente et de crise que Kim Jong-il entretient habilement depuis plus de quinze ans.

Tiré des Alternatives Economiques

Marianne Péron-Doise: “Corée du Nord : la stratégie de la prolifération”

QUESTIONS

1. Comment a commence et fini la première crise nucléaire en Corée du Nord ?
2. Pourquoi la communauté internationale était choquée quand la Corée du Nord avait déclaré d'avoir des armes nucléaires ?
3. Quels événements internationaux et régionaux ont donné l'impact au développement du programme nucléaire en Corée du Nord ?
4. En quoi consiste le rôle de Pakistan dans le développement du programme ?
5. Pourquoi est-il difficile d'évoluer les capacités de la Corée du Nord en matière de l'énergie nucléaire ?
6. Quelles positions des grandes puissances internationales ont choisi vis-à-vis l'Iran après l'essai nucléaire en 2006 ?
7. Pourquoi les tentatives internationales de dédramatiser les tensions ont échoué ?
8. Est-ce qu'on peut parler de l'isolation internationale du régime nord-coréen ?

EXERCICES

1. Trouvez dans le texte les mots qui conviennent les définitions :

- a) ... (nom) – Action de donner un ou plusieurs coups sur quelque chose.
- b) ... (nom) - Convention par laquelle les belligérants suspendent les hostilités.
- c) ... (nom) - commerce illicite et clandestin
- d) ... (adj) - Qui est présent en tous lieux
- e) ... (nom) - Attitude, action destinée à faire illusion, à tromper sur ses forces, ses possibilités réelles
- f) ... (adv) - du reste, par ailleurs
- g) ... (adv) - de propos délibéré
- h) ... (nom) - tout avantage produit par quelque chose
- i) ... (verbe) - accepter de donner quelque chose à quelqu'un
- j) ... (nom) - accablement, désolation
- k) ... (nom) - situation critique, malheur exigeant un prompt secours

2. Traduisez et transformez les phrases en utilisant des synonymes aux mots soulignés.

- 1) La première crise nucléaire, qui a eu lieu en 1993-1994, poussa l'administration Clinton à mettre en marche des préparatifs en vue de frappes militaires,
- 2) Le 10 février 2005; la Corée du Nord annonçait pour la première fois qu'elle possédait des armes nucléaires.
- 3) On n'avait jamais pu prouver que la Corée du Nord était en possession d'armes nucléaires opérationnelles.
- 4) Après l'armistice, l'armée américaine est resté en Corée du Sud
- 5) La menace d'une attaque nucléaire sur la Corée du Nord à la fois pendant et après la guerre de Corée a probablement incité la Corée du Nord à vouloir développer son propre programme nucléaire militaire.
- 6) Dans la seconde moitié des années 90, Abdul Qadeer Khan a fourni au marché noir à la Corée du Nord l'équipement pour enrichir l'uranium
- 7) Combien de centrifuges fonctionnent-elles et quel est l'état d'avancement du programme ?

3. Choisissez les propositions :

- 1) pousser qqn ___ faire qch
- 2) se rejoindre ___ qch
- 3) coïncider ___ qch
- 4) menacer ___ faire qch
- 5) le nombre de tête est tombé ___ 300
- 6) inciter ___ faire qch
- 7) fournir ___ marché noir
- 8) ___ la surveillance (под надзором)
- 9) posséder ___ qch
- 10) se préserver ___ qch
- 11) refuser ___ faire qch

4. Traduisez en français :

Воздушный флот, военные самолеты, ядерные боеголовки, способность, парашютный метод, «ось зла», ядерное устрашение, поднять шум, отстаивать свое право, применение, предусмотреть, прогнозируемый, ужесточить климат, намеренно, значительные доходы, откаться от, проверяемый.

5. Traduisez les phrases suivantes en français :

- 1) КНДР объявила себя ядерной державой в 2005 году и в 2006-м, в 2009-м и 2013 годах провела подземные ядерные испытания, которые вызвали протесты международного сообщества.
- 2) В резолюциях Совета Безопасности № 1718 и 1874, помимо санкций, содержатся требования к КНДР не проводить ядерные испытания

и запуски баллистических ракет, вернуться к переговорам о денуклеаризации Корейского полуострова.

- 3) Снимки со спутника указывают, что ядерный реактор в КНДР, считающийся главным источником запасов оружейного плутония, заработал.
- 4) Стороны призвали КНДР "воздержаться от провокаций, включая ядерные испытания и запуски баллистических ракет", соблюдать нормы, предусмотренные МАГАТЭ и Договором о нераспространении ядерного оружия, и выполнять обязательства по нераспространению.
- 5) первый председатель северокорейского Комитета обороны Ким Чен Ын договорится о проекте газового трубопровода, связывающего Владивосток, Хасан и северокорейский Наджин.

6. Remplissez le tableau «Des intérêts et des craintes des États au sujet du programme nucléaire nord-coréen» :

Pays	Attitude au programme
Corée du Nord	
Corée du Sud	
Japon	
Etats-Unis	
Union Européenne	
Iran	
Russie	
Chine	

7. Commentez la citation :

«Pendant la Guerre froide, la prolifération « jouait en faveur de la sécurité internationale et non contre elle»; la promesse d'une destruction mutuelle assurée contribuait à l'équilibre géopolitique entre les États-Unis et la Russie. Aujourd'hui, la multiplication des puissances nucléaires dans un monde multipolaire inquiète: certains États, attirés par la puissance nucléaire, ont l'impression qu'elle leur confère une garantie de sécurité face à d'autres États plus forts. Or cela ne risque-t-il pas d'augmenter l'éventualité d'un conflit?»

EXPOSÉ

« Le programme nucléaire : le péril à la stabilité internationale ou le gardien de la sécurité régionale? »

INDE ET PAKISTAN : PUISSANCES NUCLÉAIRES

engagement de non-emploi (m) – обязательство неприменения силы

se réserver le droit – оставлять за собой право

étrangler – подавлять, задушить

infliger – налагать, наносить

irréparable – непоправимый

subversion (f) – подрывная деятельность

engendrer – породить

secourir – приходить на помощь

sous-continent (m) – субконтинент

nœud [nø] (m) – узел

acculer qqn à faire qch – поставить в безвыходное положение

émaner – происходить

riposte (f) - отпор

Doctrine nucléaire de l'Inde

Après ses essais nucléaires de 1998 et par là même, la mise au grand jour de son potentiel nucléaire, l'Inde a éprouvé la nécessité de développer une doctrine nucléaire. La doctrine indienne repose sur deux principes: *l'engagement de non-emploi en premier et la dissuasion minimale*.

En application du premier principe, la dissuasion indienne repose sur la menace de "représailles punitives" en cas d'attaque recourant aux armes de destruction massive. En 2003, l'Inde a précisé qu'elle se réservait le droit d'utiliser ses forces nucléaires, y compris en cas d'attaque biologique ou chimique.

En application du second principe, l'Inde a développé les capacités nécessaires pour infliger des dommages irréparables à l'Etat agresseur et se dote d'une force nucléaire constituée d'une triade, aérienne, terrestre et maritime. Le second principe est l'engagement de ne pas être le premier à utiliser ses armes nucléaires et de n'y avoir recours que contre un ennemi qui utiliserait contre elle des armes nucléaires ou menacerait de les employer.

Doctrine nucléaire du Pakistan

La doctrine nucléaire pakistanaise cible l'Inde comme unique objectif d'attaques nucléaires et se réserve la possibilité de l'utiliser en premier, et non à titre de représailles. Il s'agit d'une doctrine originale, qui ne vise pas à affirmer un statut de puissance.

Cette position est fondée sur le fait que les forces indiennes conventionnelles sont largement supérieures à celles du Pakistan et que l'étroitesse de son territoire le rend très vulnérable. Elle n'a toutefois jamais été formalisée dans un document, les responsables pakistanaïses se contentant de déclarations pour entretenir volontairement l'incertitude sur le recours à leurs ADM. Néanmoins, quatre cas d'utilisation ont été traditionnellement envisagés :

- Si l'Inde attaque le Pakistan et occupe une portion importante de son territoire.
- Si l'Inde détruit une partie importante des forces pakistanaises terrestres et aériennes.
- Si l'Inde étrangle l'économie du Pakistan.
- Si l'Inde provoque la déstabilisation du Pakistan ou y crée un mouvement de subversion

La bombe indienne, envisagée dès 1948

C'est en 1948, sous Nehru, que le programme civil nucléaire de l'Inde a commencé, avec l'instauration de la Commission de l'énergie atomique (AEC). En 1954, notamment avec l'aide des États-Unis et du Canada, le ministère de l'Énergie atomique est créé. Dès le début du programme civil indien, l'option militaire est envisagée, avec une grande discrétion toutefois : dans le pays du Mahatma Gandhi et de la naissance de la politique de non-violence, l'acquisition de l'arme nucléaire ne va pas de soi.

La défaite contre la Chine en 1962 et l'accession de la Chine au rang de puissance nucléaire en 1964 accroissent cependant les pressions en faveur du développement d'armes nucléaires. L'essai de 1974, qualifié "d'explosion pacifique", entraîna l'arrêt de toutes les coopérations internationales en faveur du programme civil indien.

D'une manière générale, la décennie des années 1980 a engendré de nouvelles tensions menaçant l'Inde, notamment avec l'intervention soviétique en Afghanistan, et la lutte des indépendantistes tamouls au Sri Lanka. Ce dernier conflit a provoqué l'intervention de l'armée indienne en 1987, qui s'est achevé par un échec et un retrait en 1990. De même, l'Inde est intervenue, avec succès cette fois, aux Iles Maldives en 1988, afin de secourir son président menacé par un coup d'État. Ainsi, le renforcement de ses capacités militaires lui permet de projeter ses forces militaires pour assurer sa sécurité et affirmer son statut auprès des petits pays de l'océan Indien.

Une réponse à la menace chinoise

"Les responsables indiens ne cessent de répéter que la principale menace pour la sécurité du pays vient de la Chine, et non du Pakistan. C'est ainsi que l'essai du Ghauri par le Pakistan en avril 1998, dont la portée est suffisante pour atteindre New Delhi, n'a jamais été présenté en Inde comme ayant pu jouer un rôle dans l'affichage de sa nucléarisation. Nul besoin de souligner qu'en minorant la menace pakistanaise, en dépit de l'existence d'un conflit, certes de basse intensité, mais permanent, au Cachemire qui mobilise un demi-million de soldats indiens, l'Inde entend se poser comme la puissance rivale de la Chine en Asie. Lors du conflit sino-indien de 1962, la Chine s'était officiellement déclarée en faveur d'un référendum au Cachemire, à l'instar du Pakistan et contrairement à ce que la diplomatie indienne a toujours souhaité. Les préoccupations de l'Inde concernant l'émergence d'une menace chinoise ne sont cependant pas sans lien avec la question pakistanaise, dans la mesure où les

relations étroites entre la Chine et le Pakistan, diplomatiques et militaires préoccupent de longue date les Indiens.

La bombe pakistanaise, "fille" du nucléaire indien

Contrairement à l'Inde, le développement d'un programme nucléaire civil n'a pas été considéré comme une priorité lors de l'accession du Pakistan à l'indépendance, et ce n'est qu'en 1957 qu'une commission à l'énergie atomique est créée. Quant à l'option nucléaire militaire, c'est au début des années 1970 pour les uns - après la défaite contre l'Inde en 1971, pour les autres en 1974, à la suite de l'explosion "pacifique" indienne - qu'il faut en chercher l'origine.

Les motivations qui ont conduit le Pakistan à procéder à des essais nucléaires en 1998 ne présentent pas le même degré de complexité qu'en Inde. Le facteur indien doit être placé en première place pour expliquer les essais pakistanaïses. Le Pakistan est depuis longtemps conscient de la supériorité de l'Inde, aussi bien militaire que démographique ou économique, et de sa propre vulnérabilité face à une attaque conventionnelle éventuelle de l'Inde, en raison de l'absence de profondeur stratégique. Or, au cœur de la relation entre l'Inde et le Pakistan, se situe un problème dont le Pakistan a fait une question vitale pour son existence : le Cachemire reste le nœud des relations indo-pakistanaïses et représente dans l'esprit des gouvernements pakistanaïses successifs "l'affaire non terminée de la Partition". Le Pakistan a toujours estimé que si la domination indienne n'était pas remise en cause, ses revendications sur le Cachemire perdraient de leur poids avec le temps. En procédant à des essais nucléaires, il a donc voulu signifier qu'il restait dans la course et pouvait, à tout moment, relever les défis que l'Inde lui opposerait.

Tensions régionales

En mai 1998, l'Inde et le Pakistan ont effectué des essais nucléaires et ont ainsi brisé un tabou international qui limitait le nombre des pays dotés de l'arme nucléaire à ceux reconnus officiellement par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 1968, c'est-à-dire les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Jusqu'à cette date, aucun des pays dit "du seuil" n'avait franchi cette étape.

Le fait que ces deux États disposent désormais, même en nombre limité, d'armes nucléaires modifie en profondeur l'équilibre régional, les conséquences potentielles d'un conflit au Cachemire et le cadre de leurs relations bilatérales.

Un déséquilibre, facteur d'instabilité

Avec la confrontation des deux pays à Kargil au Cachemire, en 1999, la nucléarisation du sous-continent indien a pris une dimension inquiétante : l'Asie du Sud représente aujourd'hui la seule région où la confrontation de deux puissances nucléaires frontalières est aussi volatile. Dans quelle mesure faut-il craindre le recours à l'arme atomique pour le règlement d'un différend frontalier, épiphénomène d'un conflit identitaire et religieux entre l'Inde et un Pakistan dont la raison d'être est l'islamisme ?

A la supériorité conventionnelle de l'Inde s'ajoute la position vulnérable du Pakistan. Il ne dispose pas de "profondeur stratégique", les zones vitales du Pakistan (Karachi, Islamabad, Lahore) étant proches de la frontière. La géographie du pays laisse par ailleurs penser qu'une offensive indienne dans le désert du Rajasthan pourrait conduire à couper le pays en deux. Cette situation pourrait conduire le Pakistan à être rapidement acculé à utiliser l'arme nucléaire contre l'Inde, ses intérêts vitaux ou la survie même du pays étant en jeu. De plus, la relative supériorité indienne dans les domaines balistique et nucléaire, l'Inde disposant vraisemblablement d'un plus grand nombre d'armes et de vecteurs, pourrait l'inciter à opérer une frappe préventive sur l'arsenal pakistanais pour éviter toute riposte nucléaire à une attaque conventionnelle.

Inquiétudes de la communauté internationale

Les risques émanant du sous-continent indien doivent être pris très au sérieux : à ce jour, l'Inde et le Pakistan n'ont ni doctrine nucléaire, ni dispositif de sécurisation satisfaisant de leurs arsenaux.

La communauté internationale dans sa grande majorité a réagi très vivement à deux séries d'essais et a pris des mesures de rétorsion. À l'exemple des États-Unis et du Japon, des sanctions économiques ont été adoptées comme l'arrêt de l'aide internationale. La Chine s'est refusée à sanctionner ces deux pays.

Mais ces sanctions n'ont pu démontrer leur efficacité et ont dû être levées progressivement dès avant le 11 septembre. L'Inde et le Pakistan ont donc obtenu leur reconnaissance *de facto* comme État nucléaire. Ce précédent risque à terme de menacer les fondements de la non-prolifération. Il est donc nécessaire d'amener l'Inde et le Pakistan à signer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et progressivement à adhérer, au moins dans les faits, aux règles internationales de contrôle des armements et de non-prolifération nucléaire.

Tiré de la « Documentation Française »

QUESTIONS :

1. Aux quels principes se base la doctrine nucléaire indienne ?
2. Que a donné l'impact au développement du programme nucléaire au Pakistan ?
3. Nommez les dates clés du développement du programme nucléaire indien. Que était perçu par l'Inde comme la menace principale ? Pourquoi ça ?
4. Comment peut-on caractériser les relations chinois-pakistanaïses ?
5. Quel événement a marqué le lancement du programme nucléaire du Pakistan ? Citez d'exemples de grandes préoccupations du Pakistan vis-à-vis l'Inde.
6. Qu'est-ce que le pierre d'achoppement dans la relations indo-pakistanaïses ?
7. Expliquez les positions de l'Inde et du Pakistan au regard du TNP ?
8. Quels sont les facteurs de l'instabilité régionale ?
9. La communauté internationale, comment perçoit elle l'apaisement des tensions ?

EXERCICES

1. Trouvez dans le texte les mots qui conviennent les définitions :

- a) ... (nom) – mesures de violence qu'un État prend à l'égard d'un autre État pour répondre à un acte hostile de ce dernier.
- b) ... (adj) - qui peut servir de cible facile aux attaques d'un ennemi.
- c) ... (verbe) - étouffer les libertés, faire périr quelqu'un.
- d) ... (nom) - tenue, réserve, tact.
- e) ... (loc. prépositive) – à l'exemple, à la manière.
- f) ... (nom) – action de visualiser le résultat?
- g) ... (nom) - dominante créée par une puissance
- h) ... (nom) – action de remplacer des sources d'énergie traditionnelles par l'énergie nucléaire.
- i) ... (verbe) – placer quelqu'un dans une situation telle qu'il est contraint de supporter un état fâcheux.
- j) ... (nom) - Réponse vive et immédiate.

2. Traduisez et transformez les phrases suivantes.

- a) L'Inde entend se poser comme la puissance rivale de la Chine en Asie.
- b) Le facteur indien doit être placé en première place pour expliquer les essais pakistanais.
- c) Le Cachemire reste le nœud des relations indo-pakistanaïses et représente dans l'esprit des gouvernements pakistanais successifs "l'affaire non terminée de la Partition"
- d) En mai 1998, l'Inde et le Pakistan ont effectué des essais nucléaires et ont ainsi brisé un tabou international qui limitait le nombre des pays dotés de l'arme nucléaire à ceux reconnus officiellement par le TNP.
- e) Dans quelle mesure faut-il craindre le recours à l'arme atomique pour le règlement d'un différend frontalier.
- f) La communauté internationale dans sa grande majorité a réagi très vivement à deux séries d'essais et a pris des mesures de rétorsion.

3. Choisissez les propositions :

- 1) accession ___ l'indépendance
- 2) commission ___ l'énergie atomique
- 3) être conscient ___ qch
- 4) procéder ___ qch
- 5) rester ___ la course ___ armements
- 6) recourir ___ qch
- 7) disposer ___ qch
- 8) conduire ___ faire qch
- 9) acculer ___ qqn ___ faire qch
- 10) prendre ___ sérieux
- 11) réagir ___ qch

12) se refuser ____ faire qch

4. Traduisez en français:

Разработать доктрину, прибегнуть, карательные меры, навлечь, обычные силы, проектирование силы, прервать (договор), военный переворот, усиление давления, выступать «за», получение независимости, быть узлом, отказ, смысл существования, разделить страну на две части, нанести превентивный удар, в срок, подвести к подписанию соглашения.

5. Traduisez en français les phrases suivantes:

- a) Индия одной из первых среди развивающихся стран приступила к практическому применению ядерной энергии в мирных целях.
- b) В 1965 г. совместно с рядом неприсоединившихся государств Индия выступила с предложением подготовить международную договоренность, в соответствии с которой ядерные державы отказывались бы от своих арсеналов ядерного оружия при условии, что другие государства обязуются его не разрабатывать.
- c) Индийская программа разработки собственных ракетносителей была начата в 70-е годы.
- d) После ядерных испытаний в мае 1998 г. Индия объявила мораторий на их дальнейшее проведение, однако по состоянию на 1 октября 2008 г. Договор о всеобъемлющем запрещении испытаний ядерного оружия (ДВЗЯИ) не подписала.
- e) Когда к гонке обычных вооружений между Индией и Пакистаном добавилось ядерное противостояние, регион став вторым за мировую историю очагом ядерной конфронтации.
- f) Южная Азия, с её огромным населением, динамично развивающейся экономикой и крайним дефицитом электроэнергии, представляет собой крупнейший мировой рынок поставок атомных реакторов.

6. Regardez le reportage *Inde et Pakistan: une nouvelle guerre est-elle possible?* et répondez aux questions:

http://www.rts.ch/play/tv/geopolitis/video/inde-et-pakistan-une-nouvelle-guerre-est-elle-possible?id=2579576#open_form_anker

- a) Selon le politologue, quels sont les facteurs de la confrontation entre l'Inde et le Pakistan?
- b) Expliquez pourquoi les intérêts de l'Inde et du Pakistan se heurtent au Cachemire?
- c) Dans quel contexte le politologue mentionne-t-il le Glacier de Siachen et la ville de Mumbai?
- d) Quel est l'intérêt du Pakistan en Afghanistan?

Qu'est-ce qui s'est passé en 1947 ?

- e) Pourquoi le conflit au Cachemire a-t-il commencé? Quel est le facteur principal des affrontements? Dans quelle partie se trouve la majorité de population?
3 guerres en 70 ans : cela peut recommencer ?
- f) Comment se divise l'opinion au Pakistan au sujet de l'avenir du Cachemire ?
Que fait l'objet de l'indignation de l'Inde ?
- g) Les programmes nucléaires pakistanais et indien, dans quel contexte s'inscrivent-ils ?

Terrorisme et attentat : à qui la faute ?

- h) Pourquoi l'attentat à Mumbai a aggravé la situation sécuritaire à l'Inde et les relations indo-pakistanaïses ?

Entre Inde et Pakistan : quel est l'enjeu afghan ?

- g) Selon l'Inde, en quoi consiste le double jeu du gouvernement pakistanais ?
Comment le Pakistan réagit à ces accusations ?
- h) Dans quel domaines la coopération indo-afghane se déroule-t-elle ?

EXPOSÉ

Les ambitions nucléaires de l'Inde et du Pakistan dans le contexte de la confrontation régionale.

Le cadre juridique de la non-prolifération nucléaire

BILATÉRAUX

Accord de non agression entre l'Inde et le Pakistan (1991)

L'accord oblige l'Inde et le Pakistan à abandonner toute initiative d'encourager ou de participer aux actions visant à la destruction nucléaire ou causant des dommages aux installations dans chaque pays.

Pays: Inde, Pakistan

Accord entre la Corée du Nord et la Corée du Sud pour une péninsule coréenne dénucléarisée (1992)

La déclaration conjointe est devenue le traité dans lequel la Corée du Sud et du Nord ont accepté de ne pas posséder, produire ou utiliser des armes nucléaires, et interdit l'enrichissement d'uranium et de retraitement du plutonium interdite.

Pays: Corée du Nord, Corée du Sud

Déclaration de Lahore (1999)

La Déclaration de Lahore était un accord entre l'Inde et le Pakistan qui oblige les parties à réduire le risque d'utilisation accidentelle ou non autorisée des armes nucléaires, parmi d'autres mesures de renforcement de la confiance.

Pays: Inde, Pakistan

Strategic Arms Limitation Talks (SALT I, 1972)

SALT réfère à deux séries de pourparlers entre les Etats-Unis et l'URSS sur la maîtrise des armements nucléaires. SALT I (1969-1972) a abouti au traité ABM.

Pays: Russie, Etats-Unis

Strategic Arms Limitation Talks (SALT II, 1979)

SALT réfère à deux séries de pourparlers entre les Etats-Unis et l'URSS sur la maîtrise des armements nucléaires. Les négociations ont duré de 1972 à 1979.

Pays: Russie, Etats-Unis

Traité de réduction des arsenaux nucléaires stratégiques (SORT, 2002)

Les deux États sont tenus de réduire le nombre de leurs armes nucléaires déployées à une fourchette allant de 1 700 à 2 200 d'ici le 31 décembre 2012. Ce traité est une évolution du START III datant de 1997 qui n'a pas eu le temps d'être ratifié avant le début de nouvelles négociations.

Pays: Russie, Etats-Unis

Le New START (2010)

Le *New START* remplace le Traité de réduction des arsenaux nucléaires stratégiques (SORT) qui devait expirer en décembre 2012 et fixe une limite sur ogives stratégiques déployées.

Pays: Russie, Etats-Unis

Traité de réduction des armes stratégiques (START I, signé en 1991, ratifié en 1993)

Le but est de réduire les arsenaux nucléaires des deux pays de 25%, et non que de les limiter.

Pays: Russie, Etats-Unis

Traité de réduction des armes stratégiques (START II, 1993)

Le START II a complété le START I et établi de nouvelles limites sur les armes nucléaires stratégiques pour chaque partie.

Pays: Russie, États-Unis

Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (1988)

Le Traité est un accord bilatéral entre les États-Unis et l'Union soviétique visant le démantèlement, par les parties au Traité, de missiles à charges nucléaires et à charges conventionnelles.

Pays: Russie, États-Unis

Traité sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques (1976)

Le traité a permis aux États-Unis et à l'URSS de mener des explosions nucléaires pacifiques souterraines à tout endroit relevant de leur juridiction ou leur contrôle.

Pays: Russie, États-Unis

Traité ABM (1972)

- Il est interdit de mettre au point ou de déployer de tels systèmes *ABM* en mer, dans l'air, dans l'espace extra-atmosphérique ou sur des plates-formes terrestres mobiles.
- Seule est autorisée la mise au point de nouveaux systèmes antimissiles de défense pour les zones autorisées par le traité. Ces systèmes doivent être fixes et terrestres.
- Ils s'engagent à ne pas transférer à d'autres États ou de déployer hors de leur territoire des systèmes *ABM* ou leurs composants.

Pays: Biélorussie, le Kazakhstan, Russie, Ukraine, États-Unis

L'accord-cadre entre les États-Unis et la Corée du Nord (1994)

L'accord-cadre a proposé le remplacement d'un réacteur nucléaire nord-coréen en échange d'une normalisation des relations et d'autres incitations.

Pays: Corée du Nord, États-Unis

MULTILATÉRAUX

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN, 1996)

Le TICEN un traité international interdisant tout essai nucléaire ou tout autre type d'explosion nucléaire, que ce soit à des fins pacifiques ou militaires, dans quelque environnement que ce soit.

Pays: Algérie, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bélarus, Brésil, Canada, Estonie, Ex-Yougoslavie, France, Géorgie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Libye, Lituanie, Myanmar, Russie, Afrique du Sud, Corée du Sud, Taiwan, Tadjikistan, Turquie, Ukraine, Emirats Arabes Unis, Royaume-Uni, Venezuela, Vietnam

La Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (2005)

La Convention a été élaborée afin de réprimer une forme particulièrement inquiétante de terrorisme : celle touchant aux matières nucléaires. La Convention a été précédée de 12 conventions antiterroristes, dont la première, en 1970, portait sur la répression de la capture illicite d'aéronefs.

Pays: Algérie, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Brésil, Chine, Inde, Japon, Kazakhstan, Lettonie, Libye, Lituanie, Russie, Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Ukraine, Royaume-Uni, Ouzbékistan.

Traité interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais, 1963)

Le Traité porte sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Les essais souterrains ne sont pas compris dans l'interdiction, à la condition qu'ils n'entraînent pas la présence de déchets radioactifs hors des limites territoriales de l'État qui a procédé aux essais.

Pays: Argentine, Arménie, Australie, Biélorussie, Brésil, Canada, Egypte, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Libye, Myanmar, Pakistan, Russie, Afrique du Sud, Corée du Sud, Syrie, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni, Etats-Unis, Venezuela

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP, 1968)

Le TNP est un traité visant à limiter la propagation des armes nucléaires par les trois éléments de la non-prolifération, le désarmement et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Pays: Algérie, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Brésil, Canada, Chine, Cuba, Egypte, Estonie, Ex-Yougoslavie, France, Géorgie, Indonésie, Iran, Iraq, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Libye, Lituanie, Myanmar, Russie, Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Corée du Sud, Syrie, Taiwan, Tadjikistan, Turquie, Ukraine, Emirats Arabes Unis, Royaume-Uni, Etats-Unis, Ouzbékistan, Venezuela, Vietnam.

Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol (1971)

Les parties au Traité s'engagent à ne pas installer ou placer ces armes ou leurs vecteurs ou les expérimenter sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol.

Pays: Algérie, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Brésil, Canada, Chine, Cuba, Égypte, Estonie, ex-Yougoslavie, France, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, la Lettonie, la Libye, Lituanie, Myanmar, Corée du Nord, Pakistan, Russie, Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Corée du Sud, Syrie, Taiwan, Tadjikistan, Turquie, Ukraine, Emirats Arabes Unis, Royaume-Uni, Etats-Unis, Ouzbékistan, Venezuela, Vietnam.

En savoir plus : <http://www.nti.org/treaties-and-regimes/treaties/>